

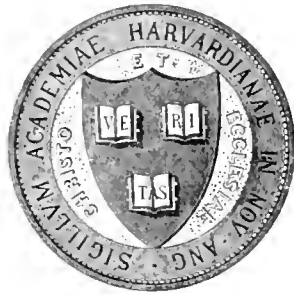
The image shows the front cover of a book. The cover is decorated with a marbled paper pattern, specifically a 'stone' or 'shell' marbling, characterized by irregular, organic shapes in shades of grey, black, and white. A dark, diamond-shaped label is centered on the cover, containing the title in white, uppercase letters. The spine of the book is visible on the left side, appearing dark and textured.

COCTEAU

ÉTUDES

SUR LES SCINCOIDES

HARVARD UNIVERSITY.



LIBRARY
OF THE
MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY

70.828

LIBRARY OF
SAMUEL GARMAN

September 1, 1928.



Garman

SEP 1 1928

ÉTUDES

SUR LES

SCINCOÏDES.

IMPRIMERIE DE TERZUOLO.

ÉTUDES
SUR LES
SCINCOÏDES

PAR

J. T. COCTEAU, D. M.

C'est le genre qui a le plus besoin d'une monographie.

G. CUVIER, *Règne animal*, t. II, p. 63; 1829.

PARIS.

1836.

2

A
LA
MÉMOIRE
DE
GEORGES CUVIER.

DESCRIPTION PARTICULIÈRE DES ESPÈCES.

Ὅτι γὰρ κατα φύσιν ἐστὶ ποιῆσθαι τὴν μεθόδον.
ὑπαρχούσης τῆς ἱστορίας τῆς περὶ ἑκάστου.

ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΗΣ, Περὶ Ζῴων Ἱστορίας, το Α. γ.

La détermination précise des espèces et de leurs caractères distinctifs fait la première base sur laquelle toutes les recherches d'histoire naturelle doivent être fondées.

G. CUVIER, *Recherches sur les Ossements fossiles*, t. v, 2^e part.,
p. 14: 1825.

II^e Tribu. — SCINCOIDES OPHIOPHTHALMES.

I^{er} Genre. — ABLÉPHARIDES.

I^{er} Groupe. — ABLEPHARIS.

I

ABLEPHARIS DE KITAIBEL.

Autant que j'en puis juger par les individus de cette espèce que j'ai pu voir, ce scincoïde ne dépasse pas une taille minime et fort au dessous de celle de nos plus petits lézards; sa forme générale cylindroïde, d'une même venue, se rapproche de celle des anguis, et les membres semblent moins proportionnés à la masse totale du corps que dans la plupart des scincoïdes conopsides.

La tête est ovoïde, légèrement déprimée en dessus et comprimée sur les côtés; le museau est court, obtus, arrondi à son extrémité; le *canthus rostralis* est mousse, l'*assercutum* légèrement sensible; l'œil est médiocrement grand, nu, et dépourvu de paupières apparentes, mais effectivement muni d'une paupière antérieure rudimentaire, en forme de croissant, recouvrant à peine le quart du globe de l'œil, et habituellement repliée sous le bord antérieur de l'orbite; les narines sont grandes, simples et libres, ouvertes sur les côtés de l'extrémité du museau sur une légère saillie de l'écaille qui les porte; le tympan est ouvert à l'extérieur, mais peu apparent et abrité en grande partie par les écailles voisines; la bouche petite est légèrement sineuse; la lèvre supérieure dépasse à peine l'inférieure; les dents maxillaires sont nombreuses, petites, presque égales, augmentant à peine et insensiblement d'avant en arrière dans les deux premiers tiers des mâchoires, décroissant en arrière, uniformes, simples, coniques, pointues, à peine recourbées en dedans, très-rapprochées l'une de l'autre; leur nombre est de vingt et une à vingt-quatre de chaque côté; l'on trouve quelques petites dents à peine sensibles sur le bord interne des hérisséaux; la langue plate, large, mince, est à peine incisée à sa pointe, elle est écailleuse à sa surface comme chez les autres scincoïdes; l'occiput est peu renflé, et le cou à peine marqué.

Le corps est à peu près cylindrique et se continue d'une manière insensible avec la queue, qui est un peu plus longue que la totalité du corps de l'animal.

Les pieds sont très-peu développés, peu robustes, très-distants l'un de l'autre; les antérieurs plus courts de près de moitié que les postérieurs, offrent un avant-bras un peu plus long que le bras; les cinq doigts qui le terminent sont petits, grêles, arrondis, insérés sur un même plan circulaire; le premier est très-court, le cinquième est un peu plus long; puis vient le second pour la longueur; le quatrième est à peu près de la même taille que le doigt du milieu. Les pieds postérieurs, plus développés, offrent les jambes de grandeur et de grosseur à peu près égales aux cuisses; les doigts plus longs ici et plus inégaux sont implantés sur la même ligne, à l'exception du cinquième qui est inséré plus en arrière sur le tarse: le pre-

mier doigt est très-court, le cinquième est un peu plus développé, le second vient ensuite, puis le troisième, et le quatrième qui est le plus long de tous; chacun des doigts est armé d'un petit ongle court, comprimé et légèrement crochu.

DIMENSIONS.

	cent	mill.
Longueur totale.	9	»
----- de la tête.	6	»
----- de la queue	4	2
Largeur de la tête	»	5
----- du thorax	»	5
----- du bassin	»	4
Longueur du membre antérieur.	»	8
----- du 1 ^{er} doigt	»	1
----- du 2 ^e —	»	1 ¹ / ₂
----- du 3 ^e —	»	2
----- du 4 ^e —	»	2
----- du 5 ^e —	»	1 ¹ / ₂
Longueur du membre postérieur.	1	1
----- du 1 ^{er} doigt	»	1
----- du 2 ^e —	»	2
----- du 3 ^e —	»	3
----- du 4 ^e —	»	4
----- du 5 ^e —	»	2 ¹ / ₂
Distance de l'insertion du 5 ^e doigt	»	1 ¹ / ₂
----- d'un membre à l'autre	2	8

Rostrale conoïde à sommet mousse et arrondi, à contour octogone irrégulier, articulée sur les côtés avec les premières labiales d'abord, avec les nasales ensuite, et en dessus du museau, par un bord droit, avec l'internasale. *Internasale* assez développée, eptagonale irrégulière; le côté antérieur droit est en rapport avec la rostrale; les bords latéraux antérieurs sont articulés avec les nasales, les suivants avec la première maxillaire; les postérieurs réunis et formant un angle presque droit s'articulent avec les frontonasales. *Frontonasales* grandes, irrégulièrement pentagonales, articulées en avant, et en dedans avec l'internasale, en avant et en dehors avec la première maxillaire, en dehors avec la seconde, en dedans et en arrière avec la frontale, contiguës entre elles par l'angle interne, contiguës avec la première susorbitaire par l'angle postérieur. *Frontale* très-grande, rhomboïdale inéquilatérale; les bords antérieurs plus courts, légèrement concaves, réunis, à angle très-obtus, sont articulés avec la frontonasale; les bords postérieurs plus longs, légèrement convexes, réunis, à angle plus aigu, sont successivement en rapport avec la première, la seconde susorbitaires et les frontopariétales; l'angle antérieur est contigu à l'interpariétale, les angles externes avec les préorbitaires supé-

rieures antérieures. *Susorbitaires* au nombre de deux seulement de chaque côté; la *première* quadrangulaire, irrégulière, articulée en dedans avec la frontale, en avant avec la frontonasale et l'une des préorbitaires, en arrière avec la seconde susorbitaire; le côté externe fait partie du bord supérieur de l'orbite; la *seconde* est quadrilatère, allongée transversalement en dehors et en arrière, articulée en dedans avec la frontale, en dehors avec une des postorbitaires, en arrière avec la frontopariétale et la pariétale. *Frontopariétales* assez développées, irrégulièrement pentagonales, articulées en dedans avec la frontale puis entre elles, en avant avec la seconde susorbitaire, en arrière avec l'interpariétale, en dehors avec les pariétales. L'*Interpariétale* de grandeur moyenne, à peu près moitié de la grandeur de la frontale, rhomboïdale à côtés peu inégaux, les antérieurs un peu plus courts, légèrement concaves, réunis à angle obtus, sont articulés avec les frontopariétales; les postérieurs un peu plus longs, réunis, à angle plus aigu, sont articulés avec les pariétales. *Pariétales* grandes, allongées obliquement en avant et en dehors, irrégulièrement pentagonales, articulées en dedans avec l'interpariétale et plus en arrière entre elles, dans un court espace; en rapport en avant avec la seconde susorbitaire et la frontopariétale, en dehors avec la temporale et en arrière avec les premières écailles, des premières séries très-dilatées transversalement. *Nasales* grandes, irrégulièrement quadrilatères, articulées en avant avec la rostrale, en arrière avec la première zgomatique, en haut avec l'internasale, en bas avec la première labiale supérieure; la nasale porte en arrière et en bas la totalité de la narine. La *première Maxillaire* est assez dilatée, quadrilatère, allongée de haut en bas, articulée en avant avec la nasale, en arrière avec la frontonasale et la seconde zgomatique, en haut avec l'internasale, et en bas avec la seconde et la première labiale. La *seconde Maxillaire* est moins développée que la première, elle est à peu près quadrilatère, articulée en haut avec la frontonasale, en avant avec la première maxillaire, en arrière avec la préorbitaire inférieure, en bas avec la seconde labiale, elle est contiguë par son angle postérieur supérieur avec la préorbitaire postérieure. Les *Préorbitaires* sont au nombre de trois de chaque côté, savoir, une *supérieure* triangulaire, peu développée, articulée en avant avec la frontopariétale, en arrière avec la première susorbitaire et la préorbitaire postérieure, en bas avec la préorbitaire inférieure; l'angle inférieur antérieur est contiguë avec la seconde maxillaire; une *préorbitaire inférieure* peu considérable, quadrilatère, articulée en haut avec la préorbitaire supérieure, en bas avec la troisième labiale, en avant avec la seconde maxillaire; en arrière sa partie supérieure fait partie de l'orbite, l'inférieure est articulée avec une petite sousorbitaire rudimentaire; elle est contiguë par son angle supérieur postérieur, avec la préorbitaire postérieure; une *préorbitaire postérieure* petite, triangulaire, articulée, en avant avec la préorbitaire supérieure, en dedans avec la première susorbitaire; en dehors elle fait partie du contour de l'orbite. *Sousorbitaires* petites, rudimentaires, quadrilatères, articulées en avant avec la

préorbitaire inférieure, en arrière avec la quatrième labiale, en bas avec la troisième labiale; le bord postérieur fait partie du contour de l'orbite. Au devant du globe de l'œil, une plaque transparente, hémisphérique, de grandeur médiocre, fixée au contour de l'orbite. Derrière l'orbite on trouve de petites écailles granuleuses, rangées en chapelet sur un ou deux rangs; après elles on trouve deux *Postorbitaires* superposées plus ou moins distinctes; la *supérieure* quadrilatère, légèrement arrondie en arrière, semble commencer les écailles de la seconde série, et se trouve en rapport en avant avec la seconde susorbitaire et des postorbitaires indéterminées, en arrière elle s'articule avec la pariétale et la mastoïdienne, elle est contiguë par son angle inférieur avec la postorbitaire inférieure, et par le postérieur avec une temporale assez marquée; la *Postorbitaire inférieure* est petite, arrondie en arrière et paraît constituer la première écaille de la troisième série. De chaque côté la *Temporale*, grande, dilatée, triangulaire, arrondie en arrière, constitue la seconde écaille de la seconde série; elle est articulée en haut avec la pariétale, en bas avec la mastoïdienne, et en arrière avec les troisièmes écailles de la seconde et de la troisième série. La *Mastoïdienne* n'est à proprement parler à droite et à gauche que la seconde écaille de la troisième série, plus dilatée que la première et que la suivante. Les *Labiales* sont au nombre de sept à huit de chaque côté, petites, inégales, et de forme différente. La *première*, quadrilatère, est articulée en haut avec la nasale, en avant avec la rostrale, en arrière avec la seconde labiale, et contiguë par l'angle supérieur postérieur avec la première maxillaire. La *seconde*, un peu plus grande, également quadrilatère, s'articule en haut avec la première et la seconde maxillaire, en avant avec la première labiale, en arrière avec la troisième. La *troisième*, de grandeur et de forme égale à la précédente, est articulée en haut avec la préorbitaire inférieure, en avant avec la seconde labiale, en arrière avec la quatrième. La *quatrième labiale* est dilatée d'avant en arrière, et quadrilatère; le bord supérieur, légèrement échancré, fait partie du contour de l'orbite, l'antérieur s'articule avec la troisième labiale, le postérieur avec la cinquième; les angles supérieurs sont tronqués, et s'articulent, l'antérieur avec la sousorbitaire, le postérieur avec les écailles granuleuses de la partie postérieure de l'orbite. La *cinquième labiale* est assez développée, pentagonale, articulée en haut avec la postorbitaire inférieure et la mastoïdienne, en avant avec la quatrième labiale, et en arrière avec la sixième. La *sixième*, la *septième labiales*, ont à peu près la même forme, mais décroissent progressivement de grandeur; la dernière protège par son bord postérieur l'orifice du méat auditif, à peine sensible à l'extérieur. *Mentonnière* courte, quadrilatère, à bord postérieur droit articulée avec la sousmaxillaire moyenne, les bords latéraux sont en rapport avec les premières labiales inférieures. *Sousmaxillaire moyenne* grande pentagonale; le bord antérieur est articulée avec la mentonnière, les bords latéraux sont en rapport avec la première et la seconde labiale, les bords postérieurs réunis entre

eux à angle obtus, sont articulés avec les sousmaxillaires latérales. Les *Sousmaxillaires latérales* sont au nombre de trois de chaque côté : les deux *premières* sont grandes, dilatées, la *troisième* est beaucoup plus petite et à peine sensible; la *première*, pentagonale, irrégulière, est articulée en avant avec la sousmaxillaire moyenne, en arrière avec la seconde latérale, en dehors avec la seconde et la troisième labiale. en dedans avec l'opposée d'abord, et plus en arrière avec les bords antérieurs de la jugulaire moyenne; la *seconde*, hexagonale, irrégulière, est articulée en avant avec la première, en arrière avec la troisième sousmaxillaire latérale, en dehors avec la quatrième labiale, en dedans successivement avec la première jugulaire moyenne, la seconde et la première écaille de la seconde série inférieure. La *troisième Sousmaxillaire latérale* est arrondie en arrière, et passe à la forme générale des écailles jugulaires; ses rapports n'offrent rien de notable. La *Jugulaire*, à peine sensible, n'est que la première écaille de la série impaire inférieure, un peu dilatée, irrégulièrement pentagonale, articulée en avant avec les secondes sousmaxillaires latérales, sur les côtés avec les troisièmes, et par son bord postérieur arrondi avec la seconde écaille de la série médiane, qu'elle recouvre en partie. Les *Labiales inférieures* sont au nombre de cinq à six de chaque côté, les premières de grandeur à peu près égale et uniformément quadrilatères, les dernières plus ou moins décroissantes et arrondies pour passer à la forme des écailles communes.

Les écailles sont proportionnellement assez grandes, généralement hexagonales, mais variables pour la disposition particulière; toutes sont lisses, couchées et serrées étroitement les unes sur les autres. Les premières écailles des séries dorsales moyennes sont fort allongées transversalement, surtout sur le cou, et semblent résulter dans ce point de la confusion de deux écailles entre elles; sur le dos, leur largeur diminue et prend peu à peu une disposition moins particulière. Autour de la partie postérieure du tympan, les écailles sont très-petites; celles de la région jugulaire ont leurs diamètres à peu près égaux. L'on compte au tronc onze, treize ou quatorze séries d'écailles, les séries dorsales moyennes se dédoublant pour ainsi dire vers la partie moyenne du tronc, et la série jugulaire moyenne se divisant à l'origine de la poitrine en deux séries qui se prolongent paires jusqu'au limbe de l'anus, où elles se terminent par deux grandes plaques en forme de quart de cercle, qui constituent la lèvre antérieure de la valvule du cloaque. Sur les membres, les écailles diminuent de grandeur dans tous leurs diamètres; mais sur les doigts, elles prennent une disposition allongée transversalement, analogue à de petites lamelles. La paume des pieds antérieurs, et la plante des pieds postérieurs, est garnie de tubercules écailleux coniques. Sur la queue, les écailles prennent peu à peu, surtout en dessus, une forme allongée d'avant en arrière; mais elles diminuent aussi peu à peu de grandeur, et prennent enfin des dimensions et une disposition propres aux écailles caudales des scineoïdes en général. On n'observe pas, à la série impaire souscaudale.

de ces écailles dilatées en lamelles qui se rencontrent chez un grand nombre d'espèces.

Les parties supérieures de l'animal sont d'un vert cuivreux clair uniforme, à légers reflets métalliques. Sur les côtés du museau, et vers la narine, commence en pointe insensible une bande brune marron, qui va le long des plaques maxillaires, passe au-dessus du tympan et des membres antérieurs, s'imprime sur les quatrième et cinquième séries d'écailles, marche le long des flancs, passe au-dessus des membres postérieurs, et se perd sur l'origine de la queue. Le bord supérieur de cette bande et son bord inférieur sont liserés d'une ligne blanche très-étroite, plus ou moins nette, plus ou moins sensible. Les parties inférieures sont d'un blanc jaunâtre chlorotique; cette teinte se marie insensiblement, et d'une manière nuagée, sur les côtés du tronc, des membres et de la queue, avec la couleur des parties supérieures. Lorsqu'on examine les écailles des parties supérieures avec soin, l'on voit qu'elles sont finement striées de noir et liserées de brun, mais ce dessin est peu sensible, et ne mérite d'être mentionné que pour l'exactitude rigoureuse d'observation.

La figure de l'individu de cette espèce que M. Gravenhorst, directeur du Muséum de Breslau, a eu l'obligeance de me communiquer, offre sur les parties supérieures une teinte d'un gris ardoisé sans reflets irisés.

Je ne possède aucun renseignement particulier sur les mœurs et les habitudes de cette espèce.

L'on doit, à ce qu'il paraît, la découverte de cette espèce, en Europe, à Kitaibel, professeur à Pesth (Hungarn), botaniste célèbre dans la science, surtout par la publication de la Flore de sa patrie. En 1813, il en adressa, sous le nom de *Lacerta nilida*, deux individus vivants à Schreibers, directeur du Muséum de Wien, et l'on put les observer pendant plusieurs années. A l'envoi étaient joints un croquis et une légère description de ces animaux; mais ni l'un ni l'autre ne furent publiés.

Schreibers donna à cette espèce, qu'il rapporta aux scincoides, le nom de *Scincus Pannonicus*; mais ce nom était restreint à la collection du Muséum de Wien, lorsque M. Fitzinger, à même d'examiner aussi cette espèce, en fit le sujet d'un Mémoire qu'il inséra dans le recueil des travaux de la Société des Naturalistes de Berlin, et la désigna sous le nom plus caractéristique de *Ablepharus Pannonicus*. (*Verhandlungen der Gesellschaft Naturforschender Freund in Berlin*, in-4, Berlin, 1824, p. 297, pl. XIV.) La description de Fitzinger, à laquelle j'ai emprunté cette Notice historique, est assez détaillée, et renferme quelques observations intéressantes sur les habitudes de cet animal :

« Il se trouve, dit-il, en Hungarn, du côté d'Offen, près du lac de Plattensee, » en Syrnien, sur les coteaux gazonneux, et ne sort de son trou que dans les chaudes » journées d'été, pour se chauffer au soleil comme les autres lézards; du reste il est » rare. Il mange de petits scarabées, des cousins, des larves, etc. »

Au Mémoire est jointe une figure d'exécution médiocre, mais que les détails assez exacts des plaques de la tête rendent suffisamment intelligible. L'on trouve, dans l'indication des plaques de la tête de l'individu figuré par M. Fitzinger, quelques différences de forme et de disposition avec l'individu représenté ici; mais elles paraissent tenir à une légèreté de l'artiste, car le dessin très-correct de l'*Ablepharus Pannonicus*, que M. Gravenhorst m'a communiqué, rend ces plaques de la tête en conformité la plus grande avec la figure que j'ai donnée; seulement la frontale est tronquée en avant et les frontonales sont disjointes, différences de peu de valeur.

Déjà, en 1823, M. Lichtenstein avait fait mention de ce scincéide dans le Catalogue des doubles du Muséum de Berlin (*Verzeichniss der doubletten des Zoologischen Museum zu Berlin*, in-4, Berlin, 1823, p. 103, n. 59), sous les noms de *Scincus Pannonicus* et d'*Ablepharus Pannonicus*, dernier nom qu'il avait emprunté à M. Fitzinger, dont il connaissait le travail encore manuscrit. Il le donna comme de Bucharie, parce qu'en effet il l'avait reçu parmi les reptiles rapportés du voyage du comte Meyendorff et du docteur Edward Eversmann, d'Orenburg à Buchara. Aussi M. Lichtenstein en fit-il de nouveau mémoire et sous les mêmes noms, dans l'Appendix de la Relation de ce Voyage (*Reise von Orenburg nach Buchara im Jahre 1820*, in-4, Berlin, 1825, p. 145; et traduction française par A. Jaubert et Barrez, in-8, Paris, 1826, p. 464). Il dit à son sujet dans ce dernier ouvrage :

« Cette espèce fut trouvée en abondance dans la terre, et pendant l'hiver, par M. Eversmann, près de Buchara. »

C'est sous ce nom d'*Ablepharus Pannonicus* qu'on retrouve cette espèce notée, mais sans autres détails, dans la classification des Reptiles de M. Fitzinger (*Neue Classification der Reptilien*, in-4, Wien, 1826, p. 26); dans celle de J. Wagler (*Natürliches System der Amphibien*, in-8, Munchen, 1830, p. 156); et dans le Catalogue des Reptiles du Muséum de Breslau, par M. Gravenhorst (*Das Zoologische Museum der Universität Breslau*, in-8, Breslau, 1832, p. 25, n. 27-1).

M. Wiegman, à l'occasion des Reptiles rapportés d'un voyage autour du monde par F.-J.-F. Meyen, a ajouté, dans les *Actes des curieux de la Nature*, quelques observations intéressantes sur les caractères distinctifs de cette espèce avec les espèces du genre voisin, auquel il a imposé le nom de *Cryptoblepharus*; il a fait remarquer la forme particulière et anguiforme du corps, et surtout la disposition de la paupière, plus courte encore ici que chez les *Cryptoblepharis*, mais que l'on retrouve pourtant à l'état rudimentaire. (*Beitrage zur Zoologie Gesammt auf einer Reise*, etc. *Amphibien*. — *Nova Acta Academiæ Naturæ Curiosorum*, t. XVII, p. 483.)

Enfin M. G. Bibron a décrit ce scincéide sommairement sous le nom d'*Ablepharis de Kitaibel*, que je lui avais donné pour les motifs que j'indiquerai plus bas, dans l'histoire des Reptiles rapportés par la commission scientifique qui accompagna l'ex-

pédition française en Morée, pendant l'année 1821. M. G. Bibron a constaté, sur l'individu de Grèce, la présence des dents palatines indiquées par M. Fitzinger et par Wagler, mais dont M. Wiegmann semblait mettre l'existence en doute; M. Bory-Saint-Vincent, l'un des membres de la commission scientifique de Morée, dit au sujet de cet exemplaire, qu'il a trouvé lui-même :

« Cet innocent et joli petit saurien se tient sous les pierres, où il est roulé sur lui-même comme l'est ordinairement un Jule, dont il a l'aspect et les teintes d'acier poli. Il était surtout assez commun dans les ruines de Pilos et dans les environs de Navarin. » (*Expédition scientifique de Morée*, in-fol., Paris, 1833 et suiv. — *Reptiles*, p. 69, pl. XI, fig. 4.)

Mais déjà depuis long-temps le Muséum d'histoire naturelle de Paris possédait un individu de cette espèce, rapporté de la Nouvelle-Hollande par Péron, qui l'avait étiqueté dans la collection *Scincus Platycephalus* : un T marqué sur l'étiquette donne à penser qu'il l'avait trouvé à Timor; mais Péron n'a malheureusement laissé aucune note sur cet individu.

J'ai hésité long-temps à réunir cet individu, rapporté par Péron, à celui que M. Fitzinger a décrit; mais la comparaison minutieuse de cet exemplaire avec celui qui a été rapporté de Morée par la commission scientifique, et avec celui du Muséum de Breslau, dont M. Gravenhorst m'a confié le dessin, ne m'a pas permis de douter de l'identité d'espèce. C'est sans doute un fait bien remarquable que cette répétition d'une espèce de Reptile, sédentaire en apparence, dans des contrées si distantes l'une de l'autre et sans liaison sensible entre elles, quand on ne rencontre pas cette espèce dans les points intermédiaires; mais c'est pourtant un fait qu'il faut accepter, quelle que soit la difficulté que l'on éprouve à l'expliquer. Au reste, l'on verra qu'il se reproduit avec non moins d'originalité pour une autre espèce de scincoïde de la même tribu. Les naturalistes pourront juger par eux-mêmes de l'exactitude de cette détermination, car j'ai fait figurer cet individu rapporté par Péron, tandis que M. G. Bibron a fait représenter l'individu de l'expédition de Morée, dans l'ouvrage que j'ai cité.

Le nom spécifique sous lequel Péron avait désigné cette espèce étant peu caractéristique, et celui qui lui a été imposé par les naturalistes allemands étant inexact, puisque cet Ablepharis ne se trouve pas exclusivement en Hungarn, comme semble l'indiquer le mot *Pannonicus*, j'ai cru devoir lui donner le nom du savant qui a signalé le premier cet Ablepharis à l'attention particulière des Physiologistes, et l'appeler *Ablepharis de Kitaibel*. Quant au nom générique, j'ai déjà dit ailleurs que ne voyant pas la nécessité de dépayser la désinence du mot grec *βλέφαρις*, qui entre dans sa composition, il me semblait plus littéral et plus euphonique de dire, même en latinisant, *Ablepharis*. Il en est de même du mot *Cryptoblepharus*, imposé par M. Wiegmann à un groupe voisin, j'ai préféré l'écrire *Cryptoblepharis*.

M. Fitzinger, en parlant du genre *Ablepharus*, dans sa classification des Reptiles (l. c.), dit :

« Les Indes orientales fournissent une jolie seconde espèce pour ce genre. »

Serait-ce ce même *Ablepharus* de Kitaibel ? ou bien une espèce effectivement distincte ? est-ce quelque espèce du genre *Cryptoblepharus* ? Le défaut de détails suffisants ne me permet pas de décider ces questions.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

- 1 CRYPTOBLEPHARIS DE KITABEL, grandeur naturelle.
 a Plaques du dessus de la tête grossies.
 b ——— du dessous.
 c ——— des côtés.
 d Ecailles de la région préanale grossies.
 e ——— des pieds antérieurs.
 f ——— des pieds postérieurs.

II^e Tribu. — SCINCOIDES OPHIOPHTHALMES.

1^{er} Genre. — ABLÉPHARIDES.

II^e Groupe. — CRYPTOBLEPHARIS.

CRYPTOBLEPHARIS DE LESCHNAULT.

Je n'ai pu jusqu'à présent examiner qu'un seul individu de cette espèce.

Ce Scinque, de très-petite taille, a les formes sveltes et élancées.

Il a la tête courte, déprimée en dessus; le museau effilé, légèrement aplati et brusquement arrondi à son extrémité; les orbites saillantes; les yeux proéminents, très-grands, circulaires, dépourvus en apparence de paupières, mais munis d'un repli membraneux mince, semicirculaire, qui peut couvrir un tiers environ du globe de l'œil, replié le plus souvent dans une rainure qui existe en avant de l'orbite; les narines sont petites, placées sur les côtés du museau et près de son extrémité, dirigées en arrière; le tympan est petit, enfoncé, simple ou sans vulvule ni écaille protectrice; la mâchoire supérieure est peu saillante au devant de l'inférieure qui est très-effilée; la bouche est petite, étendue un peu au-delà des yeux; les lèvres se prolongent jusqu'aupres de l'orifice du tympan, elles sont peu sinueuses et ne décrivent qu'une légère courbure au dessous des orbites. On trouve des dents très-petites, uniformes, simples, coniques aux bords internes des mâchoires seulement, croissant d'avant en arrière jusqu'à la cinquième ou sixième et diminuant ensuite de grandeur d'une manière insensible, leur nombre total est d'environ vingt à vingt-deux de chaque côté; la langue est effilée, un peu renflée latéralement près de son extrémité, à peine incisée à sa pointe et peu extensible; le cou est sensiblement marqué.

Le tronc est légèrement déprimé en dessus, un peu aplati en dessous; l'anus est transversal, à limbe antérieur semicirculaire, à convexité postérieure; le sexe n'est pas apparent. Il n'y a point de pores à la partie interne des cuisses ni au devant de l'anus.

La queue est arrondie, conique, très-effilée à son extrémité, plus longue que le corps.

Les pieds sont peu écartés, bien développés, les antérieurs sont d'un tiers environ plus courts que les postérieurs; le bras est plus court que l'avant-bras et un peu plus gros que lui; la cuisse et la jambe sont de grandeur et de volume à peu près semblables. Les doigts des pieds antérieurs sont grêles, inégaux, implantés irrégulièrement; l'interne et l'externe sont placés hors de rang et presque parallèles entre eux, les trois autres sont insérés sur une même ligne; le premier est le plus petit de tous, le second vient ensuite, puis le troisième et le cinquième, le quatrième est le plus grand; mais ces différences de grandeur sont moins sensibles qu'aux membres postérieurs; les doigts de ces derniers sont assez allongés, grêles, inégaux et

irrégulièrement implantés; l'interne est à peine hors de rang, mais le cinquième est inséré fort en arrière des autres et près de l'articulation tibiotarsienne, le premier est le plus petit de tous, le second, le troisième augmentent successivement de longueur, le cinquième vient ensuite, puis le quatrième qui est le plus grand de tous. On voit que les doigts offrent ici cette particularité que le quatrième doigt des pieds antérieurs est comme pour les postérieurs plus long que les autres, ce qui n'a pas lieu dans la majeure partie des Scinques.

DIMENSIONS.

	Cent.	mill.
Longueur totale	9	»
----- de la tête.	8	»
----- de la queue.	5	»
Largeur de la tête.	»	4
----- du thorax.	»	5
----- du bassin.	»	3
Longueur du membre antérieur.	1	3
----- du 1 ^{er} doigt.	»	1
----- du 2 ^e ——.	»	2
----- du 3 ^e ——.	»	3 ^{1/4}
----- du 4 ^e ——.	»	3 ^{1/2}
----- du 5 ^e ——.	»	3
Longueur du membre postérieur.	1	8
----- du 1 ^{er} doigt	»	2
----- du 2 ^e ——.	»	3
----- du 3 ^e ——.	»	4
----- du 4 ^e ——.	»	6
----- du 5 ^e ——.	»	5
Distance d'un membre à l'autre.	2	»

Rostrale conoïde, présentant en arrière un bord droit qui s'articule avec l'internasale, ses bords latéraux sont inclinés supérieurement et s'articulent en cet endroit avec les nasales et les anténasales, en bas ils sont droits et sont en rapport avec les premières labiales. *Nasales* petites, irrégulièrement pentagonales, écartées l'une de l'autre, passant au dessus de la narine sans en faire partie, articulées en haut avec l'internasale, en avant avec la rostrale, en arrière avec la maxillaire antérieure, en bas avec l'anténasale et la postnasale. *Internasale* grande, eptagonale, à peu près régulière, en rapport en avant avec la rostrale, sur les côtés avec les nasales d'abord et les maxillaires antérieures ensuite, en arrière avec la frontonasale, ces derniers côtés se réunissent sous un angle très-obtus. *Frontonasales*; ces plaques, qui dans la majeure partie des Scineoïdes sont distinctes, sont ici confondues sur la ligne médiane, et l'on ne trouve en avant et en arrière qu'un angle un peu rentrant qui

rappelle la division de ces plaques dans les autres espèces; comme je ne puis dire si cette disposition est constante chez tous les individus qui peuvent se rapporter à celui-ci, je décrirai les deux portions comme si elles étaient naturellement séparées; elles sont grandes, irrégulièrement hexagonales, recourbées en dehors, unies en avant avec l'internasale, en dehors avec une petite portion de la maxillaire antérieure, puis avec la maxillaire postérieure, en arrière avec la frontale, la première sus-orbitaire et la préorbitaire. *Frontale* petite, égalant à peine la moitié de l'interpariétale, de forme rhomboïdale, à bords antérieurs plus courts, réunis à angle obtus, articulés avec les frontonasaux confondus, les bords postérieurs plus longs sont en rapport avec la première et la seconde susorbitaire, l'angle postérieur plus allongé que l'antérieur est mousse à son extrémité, de telle sorte que cette plaque offre encore ici une sorte de vestige de la forme hexagonale qu'elle a dans beaucoup de Scinques; cet angle est contigu avec l'angle antérieur de l'interpariétale. Les *Susorbitaires* sont au nombre de quatre de chaque côté; la *première* irrégulièrement pentagonale est en connexion en avant avec la frontonasale et la préorbitaire, en dedans avec la frontale, en dehors avec les surciliaires, en arrière avec la seconde susorbitaire. La *seconde* à peu près triangulaire a sa base tournée en dedans et articulée avec la frontale et une petite portion de l'interpariétale, elle est en rapport en avant avec la première susorbitaire, en arrière avec la troisième, et par son angle externe avec les surciliaires. La *troisième susorbitaire*, plus grande que les précédentes, est quadrilatère et articulée en avant avec la seconde, en arrière avec la quatrième susorbitaire, en dedans avec l'interpariétale, en dehors avec les surciliaires. La *quatrième susorbitaire* est quadrilatère, à peu près régulière, articulée en haut avec la troisième susorbitaire, en avant avec les dernières surciliaires, en bas avec la postorbitaire, en arrière avec l'interpariétale et l'interpariétale accessoire externe correspondante. *Interpariétale* très-grande, trapézoïdale régulière, articulée par ses côtés antérieurs avec les troisièmes susorbitaires et une petite portion des quatrièmes et des secondes, par ses côtés postérieurs avec les pariétales; l'angle antérieur est contigu avec la frontale. *Pariétales* étroites, allongées, étendues obliquement sur les côtés postérieurs de l'interpariétale, rapprochées l'une de l'autre et contiguës dans une certaine étendue derrière l'angle postérieur de l'interpariétale, recourbées légèrement en dehors près de leur extrémité antérieure, articulées en avant avec la quatrième susorbitaire et la postorbitaire supérieure, en dehors avec une pariétale accessoire externe et en arrière avec une pariétale accessoire postérieure, en rapport en dedans avec l'interpariétale et une petite portion de la pariétale opposée. *Pariétales accessoires externes*, une de chaque côté, allongée obliquement le long du côté externe des pariétales, articulée en avant avec les deux postorbitaires, en dehors avec une écaille mastoïdienne, arrondie en arrière, prenant le caractère commun des écailles et en rapport avec les pariétales accessoires postérieures et la deuxième

série longitudinale d'écaillés. *Pariétales accessoires postérieures*, une de chaque côté, allongée transversalement, à bord postérieur libre, arrondi, légèrement sinueux, et offrant le caractère d'une lamelle composée de deux écaillés et confondue avec celle du côté opposé, si l'on peut en juger ainsi par l'angle rentrant qui se trouve sur la partie moyenne et qui rappelle ce qui existe chez les autres espèces, car ici l'on voit à la région cervicale une série de lamelles impaires placées sur la ligne médiane, décroissant successivement de grandeur jusqu'à l'origine des membres, dont la plaque pariétale accessoire semble être la première. *Anténasales* petites, formant la partie antérieure et supérieure de la narine. *Postnasales* peu prononcées, échancrées en avant, constituant la portion postérieure inférieure de la narine et articulées en haut avec la nasale correspondante, en arrière avec la maxillaire antérieure, en avant avec l'anténasale, en bas avec la première labiale. Deux *Maxillaires* de chaque côté, l'*antérieure* très-petite, trapézoïdale, unie en haut à l'interpariétale, en avant à la postnasale, en arrière à la suivante, en bas à la seconde labiale; son angle postérieur supérieur tronqué, est articulé avec la frontonasale. La *postérieure*, ou seconde maxillaire, plus grande, allongée, pentagone, irrégulière, a des connexions en avant avec la maxillaire antérieure, en haut avec la frontonasale et plus en arrière avec la préorbitaire, en arrière avec la première sousorbitaire et en bas avec la troisième labiale; son angle supérieur est contigu à la première susorbitaire. *Préorbitaires*, une de chaque côté, de grandeur moyenne, recourbée sur les côtés, irrégulièrement pentagone, articulée en dedans avec la frontonasale et la première susorbitaire, en avant avec la maxillaire postérieure, en arrière avec les palpébrales, en bas avec la première sousorbitaire. *Sous-orbitaires* au nombre de deux de chaque côté, allongées, quadrilatères placées l'une au devant de l'autre et infléchies sur elles-mêmes dans le sens de leur longueur, de sorte qu'une portion se trouve dirigée en arrière et l'autre en bas; l'*antérieure* plus grande est en rapport en haut avec la préorbitaire, en avant avec la seconde maxillaire, en arrière avec les palpébrales et la suivante, en bas avec la troisième labiale, la *postérieure* plus petite est contournée sur l'angle antérieur supérieur de la cinquième labiale avec laquelle elle se trouve en rapport en arrière, en avant elle répond à l'angle rentrant que lui offre le bord postérieur de la précédente, en haut elle répond aux palpébrales, en bas à la quatrième labiale. L'œil est recouvert d'une très-grande lame épidermique, cornée, transparente, hémisphérique fixe et adhérente au pourtour de l'orbite; autour de ce disque oculaire, une certaine quantité d'écaillés très-fines, plus petites au centre qu'à la circonférence, à bord arrondi et comme granulées, quelques unes d'entre elles plus dilatées et placées en cha-pelets à la partie supérieure et postérieure de l'orbite, peuvent être désignées les unes sous le nom de palpébrales, les autres sous celui de surciliaires. Deux *Postorbitaires* de chaque côté placées l'une au dessous de l'autre, à bord

postérieur arrondi et se rapprochant de la forme et de la composition des écailles communes; l'inférieure est un peu plus grande que l'autre; derrière elles deux écailles *Temporales* placées l'une au devant de l'autre et ne différant des écailles du corps que par leurs dimensions plus considérables. *Labiales* au nombre de sept de chaque côté; la *première* petite, quadrilatère, en connexion en haut avec l'anténasale et la postnasale, en avant avec la frontale, en arrière avec la suivante; la *seconde labiale* un peu plus grande, mais de même forme, articulée en haut avec la maxillaire antérieure et la postérieure; la *troisième* un peu plus grande que les précédentes et aussi quadrilatère, unie en haut avec la maxillaire postérieure et la première sousorbitaire; la *quatrième* moins haute que la précédente, de même forme, articulée en haut avec la sousorbitaire postérieure; la *cinquième labiale* est aussi à peu près quadrilatère, mais beaucoup plus allongée que les précédentes et plus haute, elle offre un bord supérieur échanuré pour former le bord inférieur de l'orbite, en avant elle s'articule avec la quatrième labiale, en arrière avec la cinquième, son angle antérieur supérieur est échanuré et s'articule avec le bord postérieur de la sousorbitaire postérieure; la *sixième* et la *septième labiales* dilatées, pentagones, presque régulières, de grandeur inégale, l'antérieure plus grande que la suivante; au-delà quelques écailles de forme peu arrêtée et se confondant insensiblement avec les écailles communes. Une *Mentonnière* à peine saillante à la partie moyenne de son bord postérieur, *Sousmaxillaire moyenne*, anguleuse et un peu saillante en arrière, légèrement échanurée à sa partie moyenne, articulée sur les côtés, avec les deux premières labiales inférieures. Trois *Sousmaxillaires latérales* de chaque côté, celles de la première paire quadrilatères, articulées entre elles dans presque toute l'étendue de leur bord interne, articulées en dehors avec la seconde et la troisième labiale; les suivantes plus allongées, recourbées en arrière, séparées l'une de l'autre par la première et la seconde jugulaires moyennes; celles de la troisième paire plus grandes, plus allongées, à bord libre, arrondi, suivies d'une quatrième paire plus petite, de même forme, couchée sur les dernières labiales, passant comme elles aux caractères des écailles communes. *Labiales inférieures* petites, les quatre premières paires plus distinctes, de forme à peu près quadrilatère; la cinquième paire et les suivantes allongées, arrondies, se confondant de plus en plus avec les autres écailles. Deux *Jugulaires moyennes*, de forme à peu près rhomboïdale, placées l'une au devant de l'autre; une troisième à bord libre presque droit, ce qui lui donne une forme presque triangulaire; sur ses côtés deux écailles *Gutturales* plus grandes, allongées, qui côtoient le bord interne de la troisième paire des maxillaires latérales.

Les écailles des diverses parties du corps sont à bord libre arrondi, à surface lisse, hexagonales, à diamètre antéropostérieur un peu moindre que le transversal sur les parties supérieures; à l'abdomen les deux diamètres sont à peu près égaux. On compte environ treize séries d'écailles autour du tronc: les premières écailles des deux

rangées rachidiennes sont plus développées transversalement que les suivantes et soudées avec celles du côté opposé, comme il a été dit; celles qui sont voisines de l'occiput sont plus grandes que les suivantes qui diminuent successivement de largeur jusqu'à la naissance du tronc; l'orifice du tympan est entouré d'écailles petites, couchées, mais de même forme que celles du reste du corps; les écailles des doigts sont disposées en lamelles transversales comme celles de tous les Scinques, leur nombre à chaque doigt paraît peu déterminé; les écailles qui bordent le limbe antérieur de l'anus ne se distinguent presque pas de celles du reste du corps; l'on trouve à la région souscaudale moyenne une série longitudinale de quelques écailles de même forme que les autres, mais plus étendues transversalement et affectant la disposition des lamelles.

Le dessus et le dessous du corps sont d'un jaune pâle (*sulfure d'arsenic*), brillant, à reflets irisés et métalliques; la partie postérieure de la queue est légèrement rousâtre. A la partie moyenne du rachis, on voit une raie noire d'un à deux millimètres de large, atténuée à ses extrémités, étendue en avant un peu au-delà des membres antérieurs, et en arrière à quelque distance au-delà des postérieurs et sur la naissance de la queue; de chaque côté, et à un millimètre environ de cette première raie, s'en trouve une autre moins arrêtée d'un à deux millimètres de largeur, ces deux raies dorsales latérales naissent en pointe sur les côtés du museau, là elles se trouvent à peine séparées l'une de l'autre, elles passent bientôt au dessus des yeux, arrivées au cou elles s'éloignent l'une de l'autre, marchent parallèlement sur les côtés du dos et le long de la ligne noire rachidienne et se terminent insensiblement vers l'origine des membres postérieurs. Sur les côtés du museau, en dehors des précédentes, naît une autre raie noire, d'abord linéaire, elle s'élargit bientôt, passe sur l'œil, au dessus du tympan et des membres, s'étend sur les côtés de la queue et se perd sur sa partie moyenne; l'on trouve encore sur les côtés du museau une petite ligne noire, étroite, courte, qui borde seulement la partie supérieure des premières plaques labiales. Au-delà du tympan et sur chaque côté du corps, l'on voit à quelque distance de la grande raie noire latérale une série longitudinale de points noirs, plus ou moins distincts les uns des autres sur les flancs et se confondant sur l'origine de la queue avec la ligne noire qui se trouve au dessus d'elle; les taches qui semblent constituer cette dernière raie par leur réunion se disséminent et s'unissent plus ou moins sur la partie supérieure des membres.

L'individu décrit ici existe depuis plusieurs années dans les collections du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, auquel il a été envoyé de Java par Leschnault de la Tour, sous la désignation de *Pété*, nom qu'il porte à Java où il a été recueilli.

Je n'ai pu me procurer de détails sur ses habitudes.

Oppel, qui pendant son séjour à Paris en 1812-13, avait obtenu la permission d'examiner et de décrire les reptiles du Muséum, inscrivit sur l'étiquette de cet

individu le nom de *Scincus aureus*. La mort empêcha, à ce qu'il paraît, Oppel de publier ses travaux; mais a-t-il voulu, en donnant à cet individu le nom de *Scincus aureus*, le rapporter à l'espèce déjà désignée par Plumier sous celui de *Scincus terrestris aureus*? Ou bien oubliant que l'épithète *aureus* avait déjà été donnée à une espèce précédemment décrite, a-t-il voulu signaler par cet adjectif une espèce qu'il regardait comme nouvelle et dont il se promettait vainement de publier plus tard la description? Voilà sur quoi je n'ai pu obtenir de renseignements, mais la seconde supposition me paraît la plus probable, car à en juger d'après l'indication de Schneider (*Historiæ amphibiorum*, fasciculus 11, in-8°, Jena, 1801, p. 188, alinéa 1), seules notes que j'aie pu me procurer jusqu'ici sur le Scinque mentionné par Plumier, l'individu envoyé de Java par Leschnault est assurément une espèce entièrement distincte; elle ne peut donc pas conserver le même nom. Celui que ce Scincoïde porte à Java n'est probablement pas spécifique, et s'applique sans doute dans le langage javanais à tous les reptiles sauroïdes qui, comme lui, ont des écailles et quatre pieds, et ne peut, par conséquent, lui être conservé avec avantage dans la science; la désignation d'*aureus* n'est pas non plus caractéristique dans une famille où un grand nombre de membres peuvent avec autant de titres obtenir la même qualification, et peut n'être pas sans danger de confusion au milieu d'individus auxquels on a déjà attribué trop souvent l'adjectif presque synonymique d'*auratus*. Aussi j'ai cru devoir donner à cet individu un nom plus spécifique, et j'ai proposé de lui assigner celui du savant et laborieux voyageur auquel nous sommes redevables de sa découverte. C'est pour cela que je l'ai décrit et figuré sous la désignation de *Ablepharis* de Leschnault, dans le *Magasin de Zoologie* publié par M. E. Guérin, (in-8°, Paris, 1832, classe III, n° 1), le rapportant à cause de la disposition de ses paupières au seul genre établi alors par M. Fitzinger, pour les Scincoïdes à œil nu et à cinq doigts aux pieds antérieurs, sous le nom de *Ablepharus*, et plus littéralement *Ablepharis* (*Verhandlungen der Gesellschaft Naturforschender Freund in Berlin*, in-4°, Berlin, 1824, p. 297).

M. Schlegel m'a appris à son voyage à Paris en 1835, que ce Scinque paraît assez répandu à Java, car le Muséum de Leyden en a reçu un certain nombre d'exemplaires de cette île, sous le nom de *Scincus furcatus*, nom tiré de la disposition des lignes noires du dos, et sous celui de *Scincus arenarius* qui lui a sans doute été donné à cause de ses habitudes. M. Schlegel m'a également appris que tous ces individus avaient à peu près la même taille, les mêmes proportions, et qu'ils offraient tous le même système de coloration que l'exemplaire décrit ici.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

- J. CRYPTOBLEPHARIS DE LESCHNAULT, grandeur naturelle.
a Plaques du dessus de la tête grossies.
b ——— du dessous.
c ——— des côtés.
d Ecailles de la région préanaale grossies.
e ——— des pieds antérieurs.
f ——— des pieds postérieurs.

II

CRYPTOBLEPHARIS DE PERON.

J'ai été à même d'examiner un certain nombre d'individus de cette espèce, tous étaient d'une très-petite taille, c'est-à-dire, au-dessous de la taille de nos plus petites espèces de lézards. Chez tous la forme générale est svelte et élancée.

La tête est pyramidale, quadrangulaire, courte, large, trapue, déprimée; le museau est court et obtus, déprimé, arrondi à son extrémité; le *canthus rostralis* et l'*asserculum* sont à peine marqués; l'orbite est très-saillante, ouverte sur les côtés du crâne et dirigée directement en dehors, un peu plus rapprochée de l'extrémité du museau que de l'orifice du tympan; l'œil est à fleur de tête, circulaire, assez grand, sans bourrelet à sa circonférence, muni d'une paupière en croissant située perpendiculairement en avant, couvrant l'œil seulement à moitié, ordinairement repliée sous le rebord écailleux de l'orbite, en dehors de la capsule cornée hémisphérique qui recouvre le globe de l'œil et la conjonctive qui le tapisse; narines simples, petites, placées sur les côtés de l'extrémité du museau, légèrement dirigées en arrière; le tympan est librement ouvert, petit, ovalaire, dirigé en arrière et en bas; la mâchoire supérieure dépasse à peine l'inférieure, la bouche est petite, à peine sinuée et les lèvres peu prolongées au-delà de l'œil; les dents maxillaires sont petites, nombreuses, presque égales, uniformes, simples, coniques, très-aiguës à leur sommet, serrées sans pourtant paraître comprimées latéralement, à peine recourbées en dedans; il n'existe point de dents palatines; la langue est large, mince, à peine incisée à sa pointe; le cou est légèrement marqué.

Le tronc est peu renflé; légèrement déprimé en dessus, comprimé d'une manière plus marquée en dessous; l'anus est transversal, semicirculaire, à lèvres fortement appliquées l'une sur l'autre; la queue ronde, conique, à peu près de la longueur du corps de l'animal, épaisse à sa base, est terminée par une pointe fine et grêle.

Les extrémités antérieures, courtes, grêles, offrent un avant-bras un peu plus court que le bras, et sont terminées par cinq doigts cylindriques, fins, courts, légèrement inégaux et insérés sur un même plan; l'interne est le plus court de tous, le cinquième, le deuxième, le troisième et le quatrième sont successivement plus longs, sans que leur proportion offre une grande différence. Les extrémités postérieures, plus longues et plus développées que les antérieures, offrent les jambes de la même longueur que les cuisses; les doigts cylindriques longs, grêles, très-inégaux;

les quatre premiers insérés sur une même ligne courbe, le cinquième situé plus en arrière sur le tarse; le doigt interne est le plus court, le second et le cinquième sont successivement un peu plus allongés, vient ensuite le troisième, puis le quatrième qui est le plus long de tous; ici les différences de longueur sont plus sensibles qu'aux pieds antérieurs.

Les ongles sont courts, comprimés et recourbés en bas.

DIMENSIONS.

	cent	mill.
Longueur totale.	7	7
----- de la tête.	»	8
----- de la queue.	4	»
Largeur de la tête	»	4
----- du thorax	»	4 $\frac{1}{2}$
----- du bassin	»	3 $\frac{1}{2}$
Longueur du membre antérieur.	1	1
----- du 1 ^{er} doigt.	»	1 $\frac{1}{2}$
----- du 2 ^e ——.	»	2
----- du 3 ^e ——.	»	2 $\frac{1}{2}$
----- du 4 ^e ——.	»	3
----- du 5 ^e ——.	»	2 $\frac{1}{4}$
Longueur du membre postérieur	1	4
----- du 1 ^{er} doigt.	»	2
----- du 2 ^e ——.	»	2 $\frac{3}{4}$
----- du 3 ^e ——.	»	4
----- du 4 ^e ——.	»	5
----- du 5 ^e ——.	»	3
Distance de l'insertion du 5 ^e doigt	»	1 $\frac{1}{2}$
----- d'un membre à l'autre	1	6

Rostrale à contour pentagone, articulée sur les côtés avec les premières labiales, puis avec les nasales et en haut par un bord droit avec l'internasale. *Internasale*, grande proportion gardée, eptagonale irrégulière, articulée en avant par un bord droit avec la rostrale, en dehors avec la nasale d'abord et ensuite avec la première zigomatique ou maxillaire, et en arrière par des bords peu inclinés et réunis à angle à peine sensible avec les frontonasales. *Frontonasales* grandes pentagonales irrégulières, articulées en avant avec l'internasale, en dedans avec la congénère, en dehors avec la première et la seconde maxillaire, en arrière avec la frontale d'une part, avec la première susorbitaire et la première surciliaire de l'autre. *Frontale* très-petite rhomboïdale inéquilatérale, les bords antérieurs plus courts, plus inclinés, sont articulés avec les frontonasales, les postérieurs un peu plus longs, réunis à angle plus aigu, s'articulent avec les premières et les secondes

susorbitaires. *Interpariétale* singulièrement développée, ayant à peu près trois fois la grandeur de la frontale, de forme rhomboïdale; ses bords antérieurs plus allongés, réunis à angle plus aigu, sont en rapport avec la troisième susorbitaire, une portion de la deuxième et de la quatrième; les bords postérieurs, un peu plus courts et réunis à angle un peu plus obtus, sont en rapport avec le bord interne des pariétales; l'angle antérieur est contigu à l'angle postérieur de la frontale, le postérieur est reçu dans l'angle rentrant des pariétales. *Pariétales* très-grandes, allongées obliquement en dehors et en avant, articulées en dedans entre elles, dans une petite étendue en arrière de l'interpariétale, dont elles longent les bords postérieurs; en rapport en arrière avec une pariétale accessoire postérieure, en dehors avec une temporale ou pariétale accessoire externe et en avant avec une portion de la quatrième susorbitaire et une partie de la postorbitaire supérieure. *Pariétales accessoires postérieures* constituées de chaque côté par une grande écaille qui répond en avant à la pariétale, à la pariétale accessoire externe et à une partie de la première écaille de la troisième série, et en arrière par son bord postérieur arrondi aux premières écailles de la première et de la seconde série; parfois aussi elle correspond à une portion de la première écaille de la première série du côté opposé. *Pariétales accessoires externes* formées à droite et à gauche par une grande écaille allongée, en rapport en dedans avec la pariétale qu'elle longe, en avant avec la postorbitaire supérieure et avec la moyenne, en dehors avec une grande temporale ou mastoïdienne, en arrière avec la pariétale accessoire postérieure et la première écaille de la troisième série. *Premières Susorbitaires* assez développées, irrégulièrement pentagonales, articulées en avant avec les frontopariétales correspondantes, en dedans avec la frontale, en dehors avec les deux premières surcilières, en arrière avec la seconde susorbitaire. *Deuxièmes Susorbitaires* pentagonales, allongées transversalement, articulées en avant avec la première susorbitaire, en arrière avec la troisième, en dehors avec la troisième surcilière, en dedans par un angle légèrement obtus, avec le bord postérieur de la frontale et le bord antérieur de l'interpariétale. *Troisièmes Susorbitaires* quadrilatères, légèrement allongées dans le sens transversal, articulées en avant avec les deuxième surcilières, en arrière avec les quatrième, en dehors avec la quatrième surcilière, en dedans avec une partie du bord antérieur de l'interpariétale. *Quatrièmes Susorbitaires* presque aussi grandes que les précédentes, à peu près quadrilatères, articulées en avant avec les précédentes, en dehors avec une des surcilières, en dedans avec le bord externe de l'interpariétale et une portion du bord antérieur de la pariétale, en arrière avec la postorbitaire supérieure. *Surcilières* assez développées, au nombre de quatre de chaque côté, placées à la suite l'une de l'autre en chapelet continu; la première est un peu plus grande que les autres et passe à une forme subpentagonale. *Nasales* assez dilatées, rhomboïdales presque régulières, légèrement incli-

nées en avant, disjointes l'une de l'autre, articulées en bas avec la première labiale supérieure, en haut avec l'internasale, en avant avec la rostrale, en arrière avec la première maxillaire; elle porte à sa partie moyenne la totalité de la narine. *Premières Maxillaires* ou *Zigomatiques* petites, pentagonales, irrégulières, articulées en haut avec l'internasale et la frontonasale, en bas avec la seconde labiale supérieure, en avant avec la nasale, en arrière avec la seconde maxillaire. *Secondes Maxillaires* quadrilatères, allongées, peu développées, en rapport en avant avec la première maxillaire, en arrière avec la préorbitaire, en haut avec la frontonasale, en bas avec une portion de la seconde labiale supérieure et avec la troisième; contiguës par leur angle postérieur supérieur avec la première des surcilières. *Préorbitaires* peu notables, pentagonales en rapport en avant avec la seconde maxillaire, en arrière avec le contour de l'orbite, en haut avec la première surcilière et une des écailles vestigières de la paupière, en bas avec une petite sousorbitaire et avec la troisième et la quatrième labiale. *Sousorbitaires* petites, quadrilatères, articulées en avant avec la quatrième labiale, en haut avec la préorbitaire, en bas avec la cinquième labiale; faisant en arrière partie du contour de l'orbite. On trouve autour de la partie supérieure de l'œil une rangée de petites écailles granulées; en arrière, elles se multiplient et se disposent sur trois rangs, ces plaques, vestiges des palpébrales, n'existent pas au dessous du globe de l'œil; une pièce étroite, allongée, en tient lieu en avant. L'œil lui-même est revêtu d'une grande plaque hémisphérique, transparente, adhérente, sans apparence de bourrelet d'insertion, et encadrée dans une sorte de rainure peu profonde, qui loge en avant la elignotante semilunaire, rudimentaire. *Postorbitaires* au nombre de deux de chaque côté, placées l'une au-dessus de l'autre, peu considérables, arrondies à leur bord postérieur et passant à la forme des écailles communes. *Temporales* une de chaque côté, légèrement dilatée, arrondie en arrière et prenant aussi la forme générale des écailles. *Labiales supérieures* au nombre de sept à droite et à gauche, peu inégales en grandeur, progressivement dilatées d'avant en arrière. La *première* quadrilatère, allongée d'avant en arrière, articulée en haut avec la nasale, en avant avec la rostrale, en arrière avec la seconde labiale. La *seconde Labiale* presque carrée et articulée en haut avec la première et la seconde des maxillaires, en avant avec la première labiale, en arrière avec la troisième labiale. La *troisième Labiale* un peu plus grande que les précédentes, pentagonale, articulée en haut avec la seconde maxillaire et la préorbitaire, en avant avec la seconde labiale, en arrière avec la quatrième. La *quatrième Labiale* quadrilatère, un peu plus petite que la troisième, articulée en haut avec la sousorbitaire, en avant avec la troisième labiale, en arrière avec la cinquième; contiguë par son angle antérieur supérieur avec la seconde maxillaire. La *cinquième Labiale*, la plus grande de toutes, est quadrilatère, allongée d'avant en arrière; son bord, supérieur légèrement échanuré, fait partie du contour de l'orbite; elle est articulée en avant avec la quatrième labiale, en ar-

rière avec la sixième, son angle antérieur supérieur est tronqué et articulé avec le bord postérieur de la sousorbitaire. La *sixième Labiale*, grande, dilatée dans tous ses sens, pentagonale, est articulée en haut avec les petites écailles vestigiales des palpébrales et avec la postorbitaire inférieure, en avant avec la cinquième, en arrière avec la septième. La septième labiale, moins grande, quadrilatère, s'articule en haut avec la postorbitaire inférieure, en avant avec la sixième labiale, en arrière avec la temporale et les premières écailles de la quatrième série. A quatre écailles de la septième labiale s'ouvre le méat auditif, protégé en haut et en avant par les premières écailles des quatrième et cinquième séries seulement plus dilatées en cet endroit que les suivantes; les écailles qui garnissent le limbe postérieur contrastent par leur petitesse avec celles du bord antérieur du conduit auditif. *Mentonnière* grande, semiconoïde, obtuse au sommet, à bord postérieur droit. *Sousmaxillaire moyenne*, grande, pentagonale, articulée en avant avec la mentonnière, sur les côtés avec la première labiale inférieure et une portion de la seconde; ses bords postérieurs, réunis à angle peu saillant, s'articulent avec les premières maxillaires latérales. *Maxillaires latérales* au nombre de trois à quatre de chaque côté; la *première*, grande, pentagonale, est articulée en avant avec la maxillaire moyenne, en arrière avec la seconde latérale, en dehors avec la seconde et la troisième labiale; en dedans elle est contiguë avec celle du côté opposé par sa portion antérieure; elle est articulée avec la première jugulaire impaire par la portion postérieure. La *seconde Maxillaire latérale*, plus grande, pentagonale, légèrement inclinée en arrière, est articulée en avant avec la première, en arrière avec la troisième, en dehors avec la troisième et la quatrième labiale, séparée en dedans de la parallèle par la première et par les deuxièmes jugulaires, avec lesquelles elles s'articule. La *troisième Maxillaire latérale*, plus grande que les autres, plus allongée d'avant en arrière et arrondie en dedans, est en rapport en dehors avec la quatrième et la cinquième labiale, en dedans avec les premières écailles des deuxième, troisième, quatrième et cinquième séries abdominales, en avant avec la seconde maxillaire latérale, en arrière avec la quatrième. La *quatrième Maxillaire latérale*, beaucoup plus petite que les autres, passe à la forme des écailles communes. *Jugulaire impaire* peu dilatée, rhomboïdale inéquilatérale, articulée en avant avec la portion postérieure du côté interne des premières sousmaxillaires latérales; ses bords postérieurs, arrondis, sont en rapport avec la portion antérieure du côté interne des secondes maxillaires latérales; l'angle postérieur, mousse et arrondi, recouvre l'écaille suivante et sépare les secondes maxillaires latérales. *Labiales inférieures* petites, presque égales entre elles pour les dimensions, augmentant à peine de grandeur d'avant en arrière jusqu'à la quatrième, les quatre premières quadrilatères; la cinquième, plus allongée, arrondie en arrière, paraît terminer la lèvre inférieure, elle correspond à la sixième labiale supérieure.

Les écailles sont de grandeur moyenne en proportion de la taille de l'individu,

plus longues que larges en général, et hexagonales en apparence, plus larges au dos et au ventre, plus petites sur les côtés et sur les membres, lisses en dessus et en dessous. Les deux rangées dorsales moyennes sont fortement dilatées transversalement, surtout à la région occipitale; elles diminuent ensuite de largeur jusque vers la partie moyenne du tronc, où elles se confondent pour la proportion avec les écailles voisines. Les écailles de la région jugulaire sont un peu dilatées en tout sens et prennent une forme rhomboïdale; elles passent peu à peu du cou à l'abdomen à la forme générale; elles sont assez grandes au devant du méat auditif et très-petites en arrière. Le limbe antérieur de l'anus est bordé d'écailles un peu dilatées et quadrilatères; la rangée impaire de la région souscaudale offre des écailles qui se dilatent le plus souvent en lamelles à quelque distance de l'anus, pour diminuer ensuite insensiblement avec le volume décroissant de la queue. Les écailles qui revêtent les doigts sont comme dans tous les Scineoïdes, allongées transversalement en petites lamelles hexagonales; la paume des pieds antérieurs et la plante des pieds postérieurs sont garnies de papilles coniques, cornées, légèrement dirigées en arrière. L'on compte à la région moyenne du tronc environ vingt-quatre à vingt-cinq séries longitudinales d'écailles.

La couleur fondamentale du dos est d'un brun verdâtre ou bronzé passant au brun sur le cou et la tête; les plaques de la tête sont marquées de petits points noirâtres plus ou moins nombreux, plus ou moins confluent en petits traits longitudinaux ou transverses; irrégulièrement distribués sur le dos, ces points affectent sur chaque écaille une forme allongée qui pourrait en imposer au premier abord pour des stries; quelquefois ces points se confondent et donnent lieu à des petites macules noires irrégulièrement disposées; chaque écaille est marquée sur son limbe d'une teinte brunâtre claire, qui la fait paraître comme relevée. Deux lignes jaunes, pâles, larges d'un millimètre environ à la partie moyenne du tronc, et rendues plus ou moins distinctes et plus ou moins nettes par une série de points noirs plus ou moins confluent qui les bordent, commencent en pointe au-dessus des yeux, sur la dernière surcilière, et l'angle externe de la pariétale; elles passent sur la temporale et l'angle externe de la pariétale accessoire postérieure, s'impriment ensuite sur la deuxième série d'écailles, gagnent au dos le côté externe de la troisième et le côté interne de la quatrième série; arrivées vers la partie supérieure des membres postérieurs, elles diminuent progressivement de largeur, et se terminent insensiblement en pointe sur le tiers antérieur de la queue. La queue, d'abord de la couleur du dos, finit par prendre une teinte brune plus ou moins ardoisée vers son extrémité. Les membres sont jaspés en dessus de la même manière que le dos; les parties inférieures de la tête, du cou, de l'abdomen, de la queue, le côté interne des membres, sont d'un blanc argenté ou chlorotique uniforme; la couleur du dos et celle du ventre se marient d'une manière saccadée sur les flancs. Les paumes et les plantes sont brunâtres.

Péron a distingué le premier cette espèce et lui a donné le nom de *Scincus plaggiocephalus*, comme on peut le voir par le catalogue de la collection du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Péron paraît l'avoir trouvée à la terre de Van Diemen; depuis, l'expédition française commandée par M. de Freycinet l'a rapportée de la baie des Chiens Marins, des îles Sandwich et de Taïti; M. Philibert l'a rencontrée à Java; mais malheureusement Péron est mort sans publier les observations qu'il pouvait posséder sur les mœurs et les habitudes de cet animal, et les voyageurs suivants n'ont pas comblé la lacune qu'il a laissée.

M. Julien Desjardins a signalé l'existence de cette espèce dans l'Île-de-France (Maurice), et l'a décrite sommairement dans les *Annales des Sciences Naturelles*, t. XXII, p. 298, juillet 1834. Il indique clairement le système de coloration, mais il fournit peu de notes sur le reste de l'histoire de cette espèce, à laquelle il donne le nom de Scinque de Bouton, *Scincus Boutonii*, du nom d'un botaniste distingué de ses amis. M. Desjardins dans sa description dit que les écailles de ce Scinque « se soulèvent vers la pointe ». C'est, je crois, une légère inexactitude produite probablement par le premier coup d'œil de la disposition liserée des écailles; car les individus adressés au Muséum d'Histoire Naturelle, et à quelques naturalistes de Paris, par M. Desjardins, ne m'ont pas paru offrir précisément ce caractère, insolite d'ailleurs dans la famille des Scincoïdes. C'est sur des rochers et dans les champs que M. Desjardins paraît avoir rencontré les individus qui ont servi à sa description; « ils couraient, dit-il, dans les champs, sur les rochers, au quartier de Flacq ». Cette espèce paraissait rare à l'île Maurice, lorsque M. Desjardins communiqua sa notice à la Société d'Histoire Naturelle de l'île Maurice, le 8 juin 1830. « C'est au point, rapportait-il alors, que je n'ai pu en trouver depuis des années que deux individus. » Cependant quelques envois faits depuis cette époque par M. Desjardins donneraient à penser que cette espèce s'est assez multipliée dans l'île, ou que les localités dans lesquelles ce Scincoïde se tient sont mieux connues aujourd'hui.

Sept à huit individus achetés par M. Kiéner à des matelots d'un bâtiment français en retour de l'expédition de Morée, et déposés au Muséum d'Histoire Naturelle, font croire que cette espèce habite aussi en Grèce avec l'Ablepharis de Kitaibel, circonstance assez remarquable, puisque jusqu'ici l'on n'a pas retrouvé ce Scincoïde sur des points intermédiaires, et que l'on ne saisit pas les rapports qui peuvent exister entre cette localité et celles qui sont indiquées plus haut. Ce fait singulier ne se répète dans la classe des reptiles que chez un seul Saurien voisin, l'Ablepharis de Kitaibel, et pour l'un comme pour l'autre la réflexion détruit toutes les suppositions que l'on peut former pour expliquer cette sorte d'anomalie. Devant une pareille étrangeté, j'avais d'abord été tenté de considérer les individus donnés par M. Kiéner comme constituant une espèce particulière, mais une analyse rigou-

reuse ne m'a pas permis de distinguer les individus de Morée de ceux de l'Océanie et de l'Île-de-France.²

Enfin M. A. F. A. Wiegmann a décrit, ce me semble, cette même espèce avec beaucoup de détail, et l'a figurée avec soin sous le nom d'*Ablepharus pœcilopterus* dans les Actes des Curieux de la Nature parmi les reptiles recueillis dans un voyage autour du monde par M. F. J. F. Meyen (*Beytrage zur Zoologie-Amphibien*.—*Nova Acta Academiae Naturæ Curiosorum*, t. XVII, p. 183. 1835, tab. VIII, f. 4). M. Wiegmann dit, il est vrai, que les écailles de l'*Ablepharus pœcilopterus* « sont striées longitudinalement, » caractère qui séparerait entièrement ce Scincoïde de celui qui est décrit ici. Mais il me semble que la figure de l'individu ne rend pas cette disposition : et peut-être M. Wiegmann s'en sera-t-il laissé imposer par le mode de coloration des écailles. L'individu de la collection de M. Meyena été rapporté du Pérou et trouvé dans les îles de Pisacoma. On est surpris de voir un Scincoïde de l'Océanie, de Java, de l'Île-de-France et de Morée se reproduire au Pérou. Quel nœud de relation peut-il exister entre des patries si diverses ? On serait sans doute tenté de soupçonner quelque erreur de ma part ou quelque confusion de notes de la part du voyageur, tant il est étrange d'observer des reptiles aussi cosmopolites. Quant à ce qui me concerne, les lecteurs pourront décider si j'ai failli. Quoi qu'il en puisse être, Péron étant le premier qui ait fait connaître l'espèce décrite ici, et le nom qu'il lui a donné étant peu caractéristique, j'ai cru devoir changer ce désignatif, et, de préférence à celui que M. Desjardins lui a appliqué, imposer à ce Scincoïde le nom du célèbre voyageur naturaliste qui l'a découvert.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

- 1 CRYPTOBLEPHARIS DE PÉRON, grandeur naturelle.
- a Plaques du dessus de la tête grossies.
- b ——— du dessous.
- c ——— des côtés.
- d Ecailles de la région préanale grossies.
- e Proportion relative des doigts aux pieds antérieurs.
- f ————— aux pieds postérieurs.

II^e Tribu. — SCINCOIDES OPHIOPHTHALMES.

II^e Genre. — GYMNOPHTHALMIDES.

I^r Groupe. — GYMNOPHTHALMES.

I

GYMNOPHTHALME DE MERREM.

Les individus de cette espèce que j'ai été à même d'examiner étaient à peu près de la même taille, et il paraît que ce Saurien ne dépasse guère la grandeur des plus petites espèces de nos Lézards. La forme générale du Gymnophthalme de Merrem est assez svelte et élancée.

La tête est pyramidale, légèrement déprimée; le museau assez effilé, peu aigu à son sommet; les yeux sont grands, un peu moins toutefois que dans les *Cryptoblepharis* de Leschnault et de Péron, légèrement enfoncés dans l'orbite; on trouve au pourtour un bourrelet circulaire, plus marqué en haut et en avant, qui, comme dans les *Geckos*, encadre complètement l'œil et la plaque cornée hémisphérique qui le revêt. Ce bourrelet cache en avant un rudiment de paupière semilunaire qui peut s'étendre au devant du globe de l'œil sans le recouvrir entièrement; l'iris paraît sombre et la pupille circulaire; les narines sont petites, simples, arrondies et dirigées en dehors; elles sont situées sur les côtés de la tête près de l'extrémité du *canthus* du museau, et semblent presque operculées par une petite membrane semilunaire placée en avant; le tympan, petit, arrondi, est placé fort en arrière sur les côtés de la tête, son orifice, légèrement enfoncé et dirigé en arrière, est garni de petites écailles simples et lisses; la bouche est comparativement assez grande et dilatable, ses bords sont peu sinueux; les dents sont, comme dans les *Scincoïdes* en général, nombreuses, petites, coniques, simples, serrées et presque égales: je n'en ai pas aperçu au palais; la langue est charnue, plate, mince, libre en avant, divisée à sa pointe plus que dans les *Scinques*, moins pourtant que dans les Lézards; le col est assez marqué.

Le tronc est peu renflé; la queue, ronde, grêle, est plus longue que le corps de l'animal; l'anus est transversal et semicirculaire; le sexe n'était point apparent sur les individus que j'ai observés.

Les membres sont assez bien proportionnés; les membres antérieurs, comparativement petits et courts, sont terminés par quatre doigts, petits, grêles, peu inégaux, insérés presque sur la même ligne; le premier doigt, le plus court de tous, a la moitié à peu près de la longueur du plus grand; le quatrième n'est guère plus grand que lui; le second est plus développé et atteint presque la dimension du troisième, qui est le plus long de tous.

Les membres postérieurs, beaucoup plus développés dans toutes leurs parties, ont à leur extrémité cinq doigts longs, grêles, forts inégaux; les quatre premiers sont insérés à peu près sur la même ligne; l'externe est implanté, hors de rang et à la base

du tarse ; le premier doigt n'a guère que le quart de la longueur du plus grand ; le second est de près du double plus long que le premier ; viennent progressivement ensuite le cinquième, le troisième, puis le quatrième, qui est le plus long de tous. Tous les doigts des pieds antérieurs et postérieurs ont un petit ongle comprimé crochu, très-marqué.

Je n'ai point aperçu de traces de pores aux cuisses ni à la marge de l'anus.

DIMENSIONS.

	cent.	mill.
Longueur totale.	7	»
----- de la queue.	3	6
----- de la tête.	»	6
Largeur de la tête.	»	3 ¹ / ₂
----- du thorax.	»	2
----- du bassin	»	2
Longueur du membre antérieur.	»	6
----- du 1 ^{er} doigt.	»	4
----- du 2 ^e ----	»	2
----- du 3 ^e ----	»	2 ¹ / ₂
----- du 4 ^e ----	»	1 ¹ / ₄
Longueur du membre postérieur.	»	9
----- du 1 ^{er} doigt.	»	4 ¹ / ₂
----- du 2 ^e ----	»	2 ¹ / ₂
----- du 3 ^e ----	»	3 ¹ / ₄
----- du 4 ^e ----	»	5
----- du 5 ^e ----	»	3
Distance des membres antérieurs aux postérieurs	1	8

Rostrale conique, assez développée, à sommet arrondi; son bord postérieur est droit supérieurement et articulé avec l'internasale, sur les côtés il est incliné en bas et s'articule avec les anténasales et les premières labiales supérieures. *Internasale* très-développée, de forme pentagonale, le bord antérieur est droit et s'articule avec la précédente; les bords latéraux sont inclinés en avant et s'articulent successivement avec l'anténasale et la première maxillaire, la portion en rapport avec cette dernière est un peu inclinée en arrière; les bords postérieurs se réunissent en formant un angle très-obtus et à peine saillant en arrière; ils s'articulent avec les frontonasales. Les deux *Frontonasales*, assez développées, sont hexagonales; leur bord antérieur, droit, s'articule avec l'internasale, le bord interne antérieur avec la frontonasale opposée, l'interne postérieur avec le bord antérieur de la frontale, le bord externe antérieur, court, avec la première maxillaire, le bord externe postérieur avec la susorbitaire, le bord postérieur avec la frontopariétale. *Fron-*

tale très-petite, égalant à peine la moitié de la longueur de l'interpariétale, pentagonale régulière, presque équilatérale; les bords antérieurs, réunis en formant un angle peu aigu, saillant en avant, s'articulent avec les frontonasales; les bords externes, un peu plus longs que les autres, sont légèrement inclinés en arrière et s'articulent avec les frontopariétales; le bord postérieur est droit et s'articule immédiatement avec l'interpariétale. *Frontopariétales* très-grandes, irrégulièrement hexagonales; elles s'articulent en avant avec la frontonasale correspondante, en dehors avec la première susorbitaire et les deux susorbitaires rudimentaires; en dedans elles sont en rapport avec le bord externe de la frontale et le bord externe antérieur de l'interpariétale; en arrière elles s'articulent avec la pariétale et une temporale. *Premières Susorbitaires* grandes, allongées, ont une forme triangulaire; tronquées en avant, elles sont par ce point en rapport avec la préorbitaire et l'angle de la deuxième maxillaire, elles sont aussi tronquées en arrière, et s'articulent avec les deuxième susorbitaires; de leurs bords, l'antérieur s'articule avec la frontonasale, le postérieur avec la frontopariétale, et l'inférieur ou l'externe fait immédiatement partie du bord de l'orbite. *Deuxièmes et troisièmes Susorbitaires* petites, rudimentaires, situées l'une au-devant de l'autre, en haut et en arrière de l'orbite, à la suite de l'angle postérieur de la précédente. *Interpariétale* plus grande que toutes les autres plaques, dépassant de beaucoup la longueur de la frontale; sa forme est celle d'un hexagone régulier dont deux des côtés parallèles ont plus d'étendue; le bord antérieur, court et droit, est articulé avec la frontale; les bords externes antérieurs inclinés en avant, s'articulent avec les frontopariétales; les bords externes postérieurs, plus longs de près de moitié que les précédents, sont inclinés en arrière et s'articulent avec les pariétales; le bord postérieur, légèrement convexe, s'articule avec la première écaille de la série rachidienne impaire et une petite portion des premières écailles des séries voisines. *Pariétales* très-grandes, irrégulièrement quadrilatères; le côté antérieur est articulé avec la frontopariétale, en dedans les pariétales sont en rapport avec l'interpariétale, en dehors avec une des susorbitaires postérieures et une temporale; le bord postérieur, qui est le plus long, courbé et incliné en dehors, s'articule avec les premières écailles des trois séries paires supérieures de la région dorsale. L'*Anténasale*, comparativement très-grande, est à peu près pentagonale et s'articule en avant avec la rostrale, en haut avec l'internasale, en arrière avec la première maxillaire, en bas avec la première et la seconde labiale; elle porte vers sa partie moyenne la totalité de l'ouverture de la narine. *Maxillaires antérieures*: cette paire de plaques est peu développée; chaque maxillaire antérieure a une forme hexagonale, elle s'articule par le côté supérieur en devant avec l'internasale, au milieu avec la frontonasale, et en arrière avec la susorbitaire; le bord antérieur s'articule avec l'anténasale, le postérieur avec la seconde maxillaire et l'inférieur avec la seconde et la

troisième labiales supérieures. *Maxillaires postérieures* très-petites, moins développées que les précédentes, quadrilatères, articulées en haut avec la susorbitaire, en avant avec la première maxillaire, en bas avec la troisième et la quatrième labiale supérieures, et en arrière avec la préorbitaire ou bourrelet d'encadrement de l'œil. *Préorbitaires* étroites, irrégulières, articulées en haut avec la susorbitaire antérieure, en avant avec la seconde maxillaire, en bas avec la quatrième labiale; en arrière elles font partie de l'orbite, si ce n'est inférieurement où elles s'articulent avec la cinquième labiale, qui remplit ici les fonctions de sousorbitaire. *Postorbitaires* : une de chaque côté, pentagonale, articulée en haut avec la troisième susorbitaire rudimentaire, en bas avec la sousorbitaire, en arrière par le côté supérieur avec la première écaille de la quatrième série, par le côté inférieur avec la sixième labiale; en avant elle fait partie de l'orbite. L'on ne trouve autour de l'œil aucune des petites écailles si nombreuses en cet endroit chez les espèces plus ou moins analogues, telles que les surcilières, etc. L'œil est recouvert d'une grande plaque cornée, hémisphérique, lisse, analogue à celle que l'on observe au devant des yeux chez les Ophidiens. *Temporales* petites, quadrilatères, situées en arrière des susorbitaires rudimentaires, et d'autre part dans l'angle rentrant formé par la réunion des bords contigus de la frontopariétale et de la pariétale. *Labiales supérieures* au nombre de neuf de chaque côté, en général petites et de taille peu inégale; la *première* est à peu près quadrilatère, et s'articule avec la rostrale, l'anténasale et la seconde labiale; la *seconde* est à peu près pentagonale, s'articule avec la première et la troisième labiale, et par le côté supérieur en avant avec l'anténasale, en arrière avec la première maxillaire. La *troisième Labiale*, un peu plus développée que la précédente, a la même forme pentagonale et s'articule en haut et en avant avec la première maxillaire, en arrière avec la seconde; en avant elle est en rapport avec la seconde labiale, en arrière avec la quatrième. Celle-ci a bien à peu près la même forme pentagonale, mais avec une disposition plus allongée; elle s'articule avec la seconde maxillaire et la préorbitaire d'une part, et la troisième et la cinquième labiale d'autre part. La *cinquième Labiale* est située au-dessous de l'orbite, sa forme est allongée et à peu près quadrilatère; elle fait partie de l'orbite par son côté supérieur, de la bouche par l'inférieur ainsi que toutes les autres labiales; en avant elle s'articule avec la quatrième labiale et la préorbitaire, et en arrière avec la postorbitaire et la labiale suivante. La *sixième Labiale* reprend un peu plus de volume dans tous ses sens et la forme pentagonale de la plupart des labiales; il en est de même des septième, huitième labiales, et de la neuvième, qui parvient au tympan sans diminuer de volume d'une manière notable. *Mentonnière* peu aiguë à son extrémité antérieure, à bord postérieur droit, articulé avec la sousmaxillaire moyenne; ses bords latéraux, légèrement inclinés en arrière, s'articulent avec les premières labiales inférieures. *Sousmaxillaire moyenne*

impaire très-grande, quadrilatère, un peu plus étroite en avant qu'en arrière, articulée par son bord antérieur avec la mentonnière, en arrière par un bord droit avec les premières sousmaxillaires latérales, sur les côtés avec les premières, les secondes labiales inférieures et le commencement des troisièmes. *Premières Sousmaxillaires latérales* paires, très-grandes, quadrilatères, plus étroites en avant qu'en arrière, à bords droits; l'antérieur s'articule avec la maxillaire impaire, l'interne avec celle du côté opposé dans toute son étendue; l'externe est en rapport avec la troisième labiale inférieure et une portion de la quatrième; le postérieur est uni dans toute son étendue avec le bord antérieur des sousmaxillaires suivantes. *Secondes Sousmaxillaires latérales* grandes, à peu près demi-circulaires, articulées en avant avec les précédentes, en dehors avec les quatrième et cinquième labiales inférieures, en dedans avec celle du côté opposé, et par leur bord postérieur convexe, plus ou moins ondulé, avec les quatre séries internes des écailles de la région jugulaire. *Labiales*. On compte sept plaques labiales distinctes de chaque côté. les quatre premières sont à peu près quadrilatères, les suivantes s'arrondissent de plus en plus en arrière et en dedans et se confondent enfin avec les écailles communes de la région jugulaire.

On trouve à la région rachidienne une série longitudinale d'écailles impaires rhomboïdales, dont le diamètre antéropostérieur ne dépasse guère le diamètre transversal; de chaque côté de cette série, l'on en trouve une autre formée d'écailles plus grandes et sensiblement allongées dans le sens transversal, particularité assez notable dans la famille des Scincoïdes. Viennent ensuite de chaque côté sept séries d'écailles, dont les proportions se rapprochent davantage de celles des autres espèces de Scinques; néanmoins elles sont comparativement plus grandes, et comme on le voit leur nombre est comparativement aussi moins considérable. A l'abdomen, l'on trouve quelquefois une série moyenne impaire d'écailles, mais elle n'est pas constante et n'est pas toujours continue; à la partie inférieure du cou, l'on voit d'abord une série paire, vers la naissance des épaules cette série paire est interrompue par une série impaire qui se prolonge jusqu'au thorax; là, on voit une écaille impaire plus dilatée que les autres, de forme rhomboïdale ou en écusson, qui termine cette série; à sa suite naît une série paire, qui après s'être conservée plus ou moins nettement le long de l'abdomen, se termine par une série impaire qui se prolonge jusqu'à la marge de l'anüs; le limbe de cette ouverture est bordé d'écailles semblables à celles du reste du corps. Mais, à l'exception de l'écusson thorachique, les écailles de la région inférieure du corps sont à peu près de même grandeur et de forme semblable, ainsi que cela s'observe chez la plupart des Scincoïdes. Les écailles qui avoisinent le tympan sont petites, mais leur forme et leur disposition ne diffèrent pas essentiellement de celles des écailles voisines. Toutes ces écailles tant du dessus que du dessous du corps sont lisses, leur bord postérieur est

arrondi, et, comme dans le reste de la famille des Scineoïdes, elles sont imbriquées alternes, et elles passent à une forme hexagonale apparente. Mais les écailles de la queue présentent une disposition particulière : d'abord semblables à celles du reste du corps, elles s'élargissent dans certaines séries déterminées; leur bord arrondi, moins courbe et moins prolongé en arrière, finit par donner aux rangées d'écailles l'aspect d'une disposition verticillée, analogue sous quelque rapport avec ce que l'on observe chez les Lézards proprement dits, où l'écaille rachidienne impaire supérieure est recouverte sur les côtés de son bord libre par les voisines, et où l'impair inférieure fait pour ainsi dire l'office de faitière et s'appuie sur les collatérales. L'impair rachidienne conserve sa proportion primitive, tandis que la première série paire, en conservant aussi ses diamètres relatifs, semble s'être dilatée; les quatrième et cinquième séries paires disparaissent à la naissance de la queue, ainsi que la sixième et la septième; la troisième s'élargit peu, la septième s'agrandit davantage, moins pourtant que l'impair inférieure, dont le bord devient presque droit; cet aspect subverticillé se continue très-loin, et jusqu'à ce que les séries intermédiaires disparaissant dans l'ordre indiqué ailleurs, les écailles des séries cardinales reprennent vers la terminaison de la queue la disposition imbriquée alterne ordinaire dans la famille des Scineoïdes. Dans l'âge adulte toutes ces écailles de la queue semblent se replier sur elles-mêmes et sur les muscles subjacents, comme cela arrive chez les Lézards, disposition qui leur donne un aspect caréné et qui fait paraître la queue comme cannelée, surtout à sa naissance.

Les écailles des doigts prennent par une semblable dilatation transversale inégale, l'aspect des écailles verticillées; la plante des pieds antérieurs et postérieurs paraît garnie de papilles rugueuses.

Les individus de cette espèce sont d'un vert bronzé brunâtre sur les parties supérieures du corps, de la tête, des membres et de la queue; sur les côtés du corps la teinte brune est plus foncée et forme une sorte de bande noirâtre; le rachis est aussi lavé d'une teinte obscure dans l'âge adulte, et le centre de chaque écaille dorsale est marqué d'un point noir plus ou moins arrêté. Les côtés du corps sont parcourus par quatre lignes d'un jaune pâle, atténuées à leurs extrémités, et d'un demi-millimètre à un millimètre de largeur à leur *sumum*. Les supérieures, confondues sur le museau, où elles naissent en pointe, sont d'abord imprimées sur la rostrale, elles passent ensuite successivement sur l'internasale, les frontonasaes, les susorbitaires, les frontopariétales et les pariétales, s'insèrent ensuite sur les bords contigus des deuxième et troisième séries d'écailles paires, et finissent insensiblement sur les côtés de la naissance de la queue, au moment où les écailles de la seconde série se terminent et où les écailles caudales prennent l'aspect imbriqué verticillé. Les lignes inférieures prennent naissance sur les seconde ou troisième labiales, passent au-dessous de l'œil, en acquérant plus de caractère et de largeur, traversent

en sortant des labiales le bord antérieur du tympan, passent au-dessus des membres antérieurs, et s'impriment, mais d'une manière peu correcte, sur les flancs et sur la partie moyenne de la cinquième série latérale d'écailles; elles se terminent un peu avant de parvenir aux membres postérieurs; ces raies inférieures sont en général moins intenses et moins arrêtées que les supérieures. Le dessous du corps et toutes les parties inférieures sont d'un blanc jaunâtre. Les couleurs du dessus et du dessous du corps et des membres se mélangent d'une manière saccadée sur les parties latérales et donnent à ces régions un aspect légèrement piqueté. La couleur brune foncée uniforme de la queue, atténuée par un épiderme plus ou moins transparent, prend dans quelques circonstances une teinte ardoisée bleuâtre, comme cela arrive chez beaucoup d'autres espèces de Scincoïdes. Sur les membres l'on trouve des taches linéaires jaunâtres, qui sont trop interrompues pour dire que ce sont les lignes du dessus du corps, qui s'y continuent.

Le bord postérieur libre de chacune des écailles du dos et des autres parties du corps, proportionnellement plus clair et plus transparent que la partie moyenne, leur donne un aspect frangé.

Dans le jeune âge, la couleur verte bronzée a une teinte sensiblement plus claire, les lignes jaunes latérales sont plus nettes.

Avec l'âge les raies inférieures et même les supérieures deviennent parfois de moins en moins circonscrites et marquées; les inférieures paraissent même pouvoir s'oblitérer quelquefois.

Toutes ces couleurs, par le séjour des individus dans l'alcool, prennent une teinte brune foncée uniforme.

A. Séba a fait connaître assez bien cette espèce de Scincoïde (*Locupletissimi Thesauri Historiæ Naturalis Descriptio*, in-fol., Amstelodami, 1735, t. II, p. 43, pl. XLI, n° 6), sous le nom de Petit Léopard de Ceylon orné de bandes, *Lacerta Ceilonica minor lemniscata*. Dans sa description il ne fait pas mention, il est vrai, de l'absence des paupières ni du nombre particulier des doigts, mais quant au premier point la planche paraît ne pas présenter de paupières, et quant au dernier point la planche offre distinctement quatre doigts aux pieds de devant: elle semble aussi en indiquer quatre aux pieds de derrière, ce qui est probablement une faute du dessinateur ou du graveur mal dirigé. Il est encore dans cette figure de Séba une autre inexactitude, assurément de même nature; on dirait que ce Saurien a trois doigts dirigés en avant et le quatrième inséré en arrière du tarse, comme cela s'observe chez certains oiseaux; mais cette disposition n'existe chez aucun reptile connu, et le doigt externe situé ici comme chez tant d'autres Sauriens, un peu hors de rang, a probablement causé cette inadvertance. Du reste, la grandeur, les proportions et les couleurs de l'individu ne laissent guère de doute sur son identité; les couleurs en particulier distinguent nettement le Gymnophthalme des

Hétéropodes, qui comme lui ont quatre doigts aux pieds antérieurs et cinq aux postérieurs : aussi Von Linnæus, Merrem et plusieurs autres erpétologistes, s'accordent-ils pour rapporter la figure et la description du Petit Lézard de Ceylon orné de bandes de Séba à cette espèce, malgré l'indication fautive de la patrie donnée par Séba, assez sujet à ce genre d'erreur, comme on l'a d'ailleurs souvent remarqué. Ce qui me confirme dans cette opinion que la figure et la description du *Lacerta Ceylonica minor tenuiscata* de Séba se rapportent à cette espèce, c'est que le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris possède, je crois, l'individu qui précisément a servi à Séba. Le bocal dans lequel était contenu l'échantillon dont je veux parler portait en effet, avant les derniers rangements de la collection, des numéros d'ordre analogues à ceux de la collection du Stathouder, qui comme l'on sait renfermait les originaux de Séba, et a passé en vertu de traités politiques au Muséum de Paris; et l'individu a la teinte brune marron que la plupart des reptiles de la collection batave ont prise par leur long séjour dans l'alcool affaibli.

C. Von Linnæus, dans la description du Muséum du roi Adolph Friedrik, indiqua cette espèce d'une manière plus précise que Séba, sous le nom de *Lacerta lineata* (*Museum Regis Adolphi Fridrici*, in-fol. Holmiæ, 1754, p. 46). Le nombre et la disposition presque caractéristiques des doigts, la grandeur exacte de l'individu et le système de coloration, sont mentionnés d'une manière positive. Von Linnæus rapporte à son *Lacerta Lineata* la figure et la description de Séba; seulement il se laisse entraîner évidemment par Séba, lorsqu'il donne comme lui Ceylan pour patrie de ce Scincoïde, et un examen trop superficiel lui fait dire que les écailles du tronc sont verticillées.

Dans les dernières éditions du Système de la Nature (*Systema Naturæ*, in-8, Holmiæ, 1766-68, éd. 12^e, t. I, p. 371, **** n^o 46). Von Linnæus modifie le nom qu'il avait d'abord donné à cette espèce; il l'appelle *Lacerta 4-lineata*, nom plus approprié sans doute. Il lui donne alors, toutefois avec doute, l'Amérique septentrionale pour patrie; mais on est surpris de voir cette espèce identique avec le *Lacerta lineata* du Muséum Adolph Friedrik, comme le prouve le rappel et la citation de Von Linnæus, rangée ici dans une section à laquelle cet illustre naturaliste assigne entre autres caractères d'avoir le corps nu et sans écailles, lorsque dans l'ouvrage précédent il avait dit positivement que le tronc était revêtu d'écailles verticillées.

J.-N. Laurenti (*Specimen medicum exhibens Syuopsin Reptilium*, in-8^o, Wien, 1768, p. 60) donna cette espèce sous le nom de *Seps Lineatus*, se guidant sur la description de Séba, sur celle donnée par Von Linnæus dans la description du Muséum Adolph Friedrik, et adoptant sans examen l'indication de l'île de Ceylan pour sa patrie.

P.-L.-S. Muller, dans sa réimpression du Système de la Nature de Von Linnæus, fit de cette espèce une Salamandre, trompé par la transposition que présentent les

dernières éditions de Von Linnæus qu'il copiait; quant à la figure qu'il a ajoutée, elle est calquée sur celle de Seba, qu'il a diminuée des deux tiers (*Natur-System*, in-8°; Nurnberg, 1774, t. III, p. 417, n° 46; *Der vierfach gestreifte Salamander*, tab. III, f. 7).

Daubenton (*Histoire naturelle des Quadrupèdes ovipares*, — *Encyclopédie méthodique*, in-4°; Paris, 1771, t. II, p. 668 et 647), sous l'indication de *Lézard rayé*, traduisit en partie les phrases du *Système de la Nature* de Von Linnæus, et s'efforça d'accorder les différences apparentes qui existent entre la description de Von Linnæus et celle de Seba par rapport au système de coloration; mais il laissa passer une faute typographique qui aurait pu avoir des suites graves en toute autre circonstance : l'article porte en effet : « De longs doigts au nombre de cinq pour les pieds de devant et de quatre pour ceux de derrière, » inverse de ce qui est en effet chez le *Lacerta quadrilineata*. Daubenton, à l'exemple des dernières éditions du *Systema Naturæ*, fit également du *Rayé* une Salamandre.

J. Hermann (*Tabulæ Affinitatum Animalium*, in-4°; Argentorati, 1783, p. 451) copia également Von Linnæus, et Muller surtout; pour lui le *Lacerta quadrilineata* fut par conséquent aussi une Salamandre.

De La Cépède (*Histoire naturelle des Quadrupèdes ovipares*, in-4°; Paris, 1788, t. I, p. 492) crut aussi devoir sacrifier à l'idée régnante, et l'abbé Bonnaterre (*Tableau encyclopédique des trois Règnes*, in-4°; Paris, 1789, *Erpétologie*, p. 64, n. 1) suivit toujours de trop près De La Cépède dans sa compilation pour rien changer aux idées de son guide.

Lenz (*Thiergeschichte*, p. 243, n° 4) paraît avoir aussi rangé le *Lacerta quadrilineata* parmi les Salamandres.

Gmelin (*Caroli a Linne, Systema Naturæ*, in-8°; Lugduni, 1789, t. I, part. III, p. 4076, n. 46) se contenta, au sujet du *Lacerta quadrilineata*, de transcrire le passage du *Système de la Nature* sans modifier en rien sa position.

J.-A. Donndorf (*Amphibiologische Beytrage, zur XIII, Ausgabe des Linnæischen Natur-System*, in-8°; Leipsig, 1798, p. 424) réintégra enfin le *Lacerta quadrilineata* parmi les Lézards.

Sneckow (*Aufgr. der Naturgeschichte*, t. III, p. 453 et 56) et Meyer (*Synopsis Reptilium*, p. 30, n. 40) adoptèrent à ce qu'il paraît la rectification de Donndorf.

J.-M. Bechstein, dans la traduction de l'ouvrage de De La Cépède (*Herrn De La Cépède, Naturgeschichte der Amphibien*, in-8°; Weimar, 1800, t. II, p. 290, n° 43), ne profita pas de la remarque de Donndorf et laissa ce Saurien parmi les Salamandres, se contentant d'ajouter quelques noms à la liste des auteurs cités par De La Cépède à son sujet.

P.-A. Latreille (*Histoire naturelle des Reptiles*, in-18; Paris, an X, t. II, p. 252) copia aussi De La Cépède, mais cependant, dans le tableau méthodique

placé à la fin de son ouvrage, il dit au sujet de la Salamandre à quatre raies : « Je présume que ce reptile n'appartient pas à cet ordre. »

G. Shaw (*General Zoology*, in-8°; London, 1802, t. III, part. 4, p. 239), qui semble copier trop souvent Gmelin, ne plaça pourtant pas le *Lacerta quadrilineata* parmi les Salamandres, et le restitua, ainsi que Domndorf, parmi les Lézards.

F. M. Daudin, sur la disposition des écailles indiquée par Von Linnæus et sur la petitesse des ongles, transporta le premier le *Lacerta lineata* dans la division que Laurenti et après lui Gmelin avaient établie parmi les Lézards sous le nom de Scinques (Scinci); mais en cherchant (*Histoire naturelle des Reptiles*, in-8°; Paris, 1802, t. IV, p. 266) à interpréter le texte de la description du Muséum Adolph Fiedrick, il donna aux mots de Von Linnæus *truncus squamis verticillatim tectus* une signification qui leur est tout-à-fait étrangère. « Son corps est, dit-il, revêtu d'écailles verticillées ou plutôt disposées de même que celles du Scinque à cinq raies; » contresens manifeste, qui par une singulière bizarrerie se trouve redresser insciemment une erreur d'observation.

M. Oppel put à ce qu'il paraît examiner par ses yeux cette espèce, ce que depuis Von Linnæus les naturalistes n'avaient pas pu faire sans doute, car non-seulement il rangea (*Die ordnungeu.... der Reptilien*, in-4°; Munchen, 1811, p. 38) le *Scincus quadrilineatus* dans sa famille des Scincoïdes, mais il vit ce qui avait échappé à ses devanciers, que la queue seulement a comme par exception dans le genre *Scincus* les écailles verticillées; c'est au moins l'apparence qu'elle offre effectivement au premier coup d'œil.

B. Merrem (*Tentamen Systematis Amphibiorum*, in-8°; Marburg, 1820, p. 74, 21), considérant le nombre particulier des doigts, fit du *Scincus quadrilineatus* de Daudin un genre particulier. Mais à même sans doute d'observer aussi par lui-même ce Scincoïde, il indiqua la forme des dents maxillaires, donnant à entendre par son silence l'absence des dents palatines; il donna la forme de la langue, nota la présence de plaques sur la tête, et enfin mit en doute la présence des paupières. D'après cette circonstance il donna au genre qu'il constituait le nom de *Gymnophthalmus* (γυμνός, nu, et ὀφθαλμός, œil), indiquant au surplus l'espèce comme de l'Amérique Septentrionale.

Le prince Maximilian Von Wied Neu Wied avait rapporté lui-même ce Sauroïde de son voyage au Brésil, dans les années 1815-1817. H. R. Schinz en eut communication, mais communication assez incomplète, puisqu'il décrivit séparément le *Gymnophthalmus quadrilineatus* de Merrem en copiant pour ainsi dire le passage de cet auteur, et qu'il constitua avec ce même animal rapporté par le prince Maximilian, et qui avait, à ce qu'il paraît, servi de type aux notes de Merrem, une espèce particulière de Scinque qu'il désigna sous le nom de *Scincus cyanurus* à cause de la couleur bleuâtre de la queue, particularité qu'il crut spécifique. (*Das*

Thierreich von den Herrn Ritter von Curier ubersetzt von H. R. Schinz, Tubingen und Stuttgart, in-8°, 1822, t. II, p. 89-87.) A cette espèce, dont il note exactement le nombre des doigts, il rapporte l'*Americima* de Maregrav en faisant remarquer que c'est à tort que Daudin a rapporté ce dernier au *Scincus quinquelineatus*, bien qu'au contraire Daudin ait combattu sur ce point l'opinion de Schneider.

Le prince Maximilian Von Wied Neu Wied publia bientôt après les observations zoologiques qu'il avait recueillies dans son voyage, et dans le premier volume (*Beitrage zur Naturgeschichte von Brasil*, in-8°; Weimar, 1825, t. I, p. 409) de ses matériaux pour l'histoire naturelle du Brésil il donna une description exacte et détaillée de ce Saurien sous le nom que Merrem lui avait donné, y rapportant également le *Lacerta quadrilineata* de Von Linnaeus, l'*Americima* de Maregrav, et aussi le *Scincus cyamurus* de Schinz. La description du prince Maximilian dissipa les doutes élevés sur la présence des paupières, apprit quelques détails sur la disposition des plaques de la tête et sur celle des écailles du corps, des membres et de la queue. La description des plaques de la tête ne paraît pas en harmonie complète avec la disposition des plaques des individus que j'ai observés, et chez lesquels elle m'a paru constante, ce qui tient sans doute à la nomenclature différente des plaques et à une manière de voir plus ou moins rigoureuse. Le prince Maximilian dit que l'on compte quatre séries d'écailles entre les raies blanchâtres du dos; or, la présence de la série rachidienne moyenne, qui existe constamment chez le *Gymnophthalmus quadrilineatus*, doit toujours fournir un nombre impair de séries intermédiaires, ce qui ne peut dépendre que d'une légèreté d'observation, car il est au reste presque impossible de douter de l'identité de l'espèce décrite par le prince Maximilian et les individus que j'ai observés. L'aspect caréné des écailles terminales de la queue, qu'il indique avec raison, me paraît tenir comme je l'ai dit au plissement des écailles plutôt qu'à un état primitif essentiel, et à la présence d'une carène proprement dite. Le prince Maximilian n'indique que deux raies blanches chez l'individu qu'il a décrit; le *Gymnophthalme* en a ordinairement quatre, ainsi que l'indique le nom spécifique que les auteurs s'accordent à lui donner, et comme on les rencontre sur plusieurs individus du Muséum de Paris, et sur tous ceux de Berlin, au rapport de M. le professeur Lichtenstein; mais comme le disent M. Lichtenstein et le prince Maximilian, les raies inférieures sont parfois oblitérées avec l'âge. Le prince Maximilian dit que ces raies sont rougeâtres; ce n'est pas précisément ce que j'ai pu observer, et cette différence peut être individuelle. Le prince Maximilian donna encore quelques renseignements sur les habitudes de ce Saurien, jusqu'alors inconnues, en remarquant que, d'après le nom que lui donnent aujourd'hui les naturels du pays, les Brésiliens ne paraissent pas le distinguer des autres Sauriens. Ils l'appellent en effet *Lagarto*.

Le prince Maximilian publia presque en même temps une figure assez bonne de

cet animal, mais malheureusement d'après un échantillon peu développé, et d'après un individu de cette variété accidentelle où les deux raies inférieures manquent; aussi cette figure laisse-t-elle à désirer le sentiment de détails intéressants et plus ou moins importants que les descriptions même les plus minutieuses ne peuvent donner qu'imparfaitement et que l'on aime toujours à vérifier par soi-même. (*Abbildungen zur Naturgeschichte von Brasilien*, in-fol.; Weimar, 1822, et suiv.)

Quant à l'identité de l'*Americima* avec cette espèce, G. Maregrav a décrit comme on sait, et figuré dans son Histoire Naturelle du Brésil (*Historia Naturalis Brasiliae*, in-fol.; Amstelodami, 1648, lib. IV, p. 238) sous le nom d'*Americima*, un Saurien qui, d'après sa forme générale, les proportions et la disposition des écailles, paraît appartenir aux Scincoïdes.

G. Pison, dans son Histoire naturelle des Deux-Indes (*De Indiarum utriusque Re Naturali et Medica*, in-fol.; Amstelodami, 1658, p. 283), reproduisit la figure et la description de l'*Americima* de Maregrav.

J. Ray (*Synopsis methodica Animalium*, in-8°; London, 1693, p. 267) copia également la figure et la description de l'*Americima* de Maregrav sous l'indication d'*Americima Lacerta fasciata Brasiliæ*.

J. Petiver transcrivit aussi la figure et la description de l'*Americima* de Maregrav, mais en lui donnant les surnoms de *Blue tail'd Brasile-Lizzard*, *Lacerta fere quadrangula* (*Gazophilucii Naturæ et Artis*, in-fol.; London, 1702; t. I, pl. LIX, fig. 4.)

H. Ruysch (*Theatrum Animalium*, in-fol.; Amstelodami, 1718, *De Quadrupedibus*, lib. IV, punct. 44, t. II, p. 436, pl. LXXVII) répéta, mais sans y rien changer, la figure et la description de Maregrav à l'article *Americima*.

G. Von Linnæus, frappé sans doute par la coloration bleue de la queue de l'*Americima*, le rapporta (*Systema Naturæ*, XII^e édit., t. I, p. 309, n° 40; *Lacerta fasciata*) au lézard à queue bleue, décrit et figuré par Catesby (*The natural History of Carolina, etc.*, in-fol.; London, 1731-54, t. II, 369-67, pl. LXVII, *Lacerta cauda cærulea*). C'était, il est vrai, un Saurien également d'Amérique, mais le nombre particulier des doigts des pieds antérieurs indiqué dans la figure de l'*Americima* donnée par Maregrav, et le nombre des raies signalées sur le dos du *Blue tailed Lizzard* de Catesby, ne permettaient pas de confondre ces deux espèces de Scincoïdes.

Néanmoins cette manière de voir de Von Linnæus eut quelques partisans. Ainsi De La Cépède copia (*Hist. Nat. des Quadr. ovip.*, t. I, p. 360), dans la description de la *La Queue bleue*, l'erreur synonymique de Von Linnæus, mais en exprimant toutefois quelque doute sur la réunion de l'*Americima* de Maregrav et de Ray au *Lacerta fasciata*.

D'autres Erpétologistes de cette époque ne partagèrent pas le sentiment de Von

Linnaeus sur la réunion de l'*Americima* de Maregrav avec le *Lacerta fasciata*, ou du moins évitèrent l'erreur en ne parlant pas de l'*Americima*.

C'est ce que firent Daubenton (*Dict. Encycl.* ; — *Hist. Nat.*, t. II, p. 665, art. Queue bleue), Müller (*Syst. Nat.*, t. III, p. 412; *Lacerta fasciata*), Shaw (*Gen. Zool.*, t. III, p. 244; *Lacerta fasciata*), et quelques autres.

Bonnaterre (*Tab. Encycl.* ; — *Exp.*, p. 50) s'éleva le premier contre la possibilité de réunir l'*Americima* de Ray avec le *Lacerta fasciata* de Von Linnæus.

J. G. Schneider (*Historie Amphibiorum*, fasciculus II, in-8°; Jena, 1801, p. 291), frappé aussi de cette considération de la queue bleue du *Scincus quinquelineatus*, indiquée dans la notice sur l'individu qu'il avait observé chez le pharmacien Heyer, à Brunswick, crut devoir émettre le soupçon qu'il pouvait être le même Saurien que l'*Americima* de Pison (p. 283) et Maregrav (p. 238), et représenté, à ce qu'il paraît, sous le nom de *Ameriguaya*, t. I, fol. 431, dans la collection des dessins du prince Maurice de Nassau, et que le *Lacerta fasciata* de la Caroline de Von Linnæus pouvait en être voisin.

Daudin (*Hist. nat. des Rept.*, t. IV, p. 272) réunit avec raison le *Lacerta cauda caerulea* de Catesby (*Lacerta fasciata* de Von Linnæus) avec le Scinque à cinq raies, ou *Lacerta quinquelineata* de Von Linnæus (*Syt. Nat.*, XII^e édit., t. I, p. 366, n° 24), comme simple variété; mais il ne rapporte qu'avec doute et hésitation (p. 277) à cette espèce l'*Americima Brasiliæ* de Ray, de Pison et Maregrav. Daudin ajoute même (p. 276), en parlant de la variété du Scinque à cinq raies, dont Schneider a fait mention d'après la notice adressée à Heyer : « Comme la » queue de ce reptile est bleue, la plupart des naturalistes modernes ont cru devoir » y rapporter le Saurien nommé *Americima du Brésil* par Pison (p. 283) et par » Maregrav (p. 238). Schneider croit aussi qu'on pourrait y joindre également celui » qui est peint sous le nom d'*Ameriguaya* dans le Recueil des animaux peints au » Brésil pour le prince Maurice de Nassau (t. I, p. 431). Cependant ce Saurien a » seulement deux lignes jaunes sur le dos, ce qui le rapproche plutôt du Scinque » à deux raies (*Scincus interpunctatus*, Lin.). »

Merrem (*Tent. Syst. Amphib.*, p. 72), en partageant l'opinion de Daudin sur la réunion du *Lac. fasciata* de Von Linnæus, comme simple variété avec le Scinque à cinq raies, ne parla pas de l'*Americima* de Maregrav.

II. Lichtenstein, dans un Mémoire publié dans les actes de l'Académie de Berlin (*Abhandlungen der Academie der Wissenschaft zu Berlin*, Jahre 1820-1821, in-4°; Berlin, 1822, p. 244), à l'occasion de la découverte des dessins originaux de l'ouvrage de Pison et de Maregrav sur l'histoire naturelle du Brésil (peut-être ces mêmes dessins du prince Maurice de Nassau cités par Schneider), rejeta, sans les motiver, les déterminations que Von Linnæus, Schneider et Daudin avaient données de l'*Americima* de Maregrav, et, sans donner de plus amples raisons, il

rapporta l'*Americima* de Maregrav à un jeune individu du *Scincus auratus* signalé par Schneider sous l'indication particulière de *Exemplar medium Musci Blochiani* (*Hist. amph.*, fasc. II, p. 180).

Le prince Maximilian releva ces déterminations comme des erreurs, et M. le professeur Lichtenstein, lorsque depuis il connut mieux le *Gymnophthalmus quadrilineatus*, adopta à ce qu'il paraît l'opinion du prince Maximilian. La grandeur et la grosseur de l'*Americima*, indiquées par la description de Maregrav et par la figure qu'il a donnée, s'accordent très-bien avec la grandeur et la grosseur du *Gymnophthalmus quadrilineatus* de Merrem; il en est de même de la longueur et de la proportion des membres. La figure offre effectivement quatre doigts seulement aux pieds antérieurs, comme chez le *Gymnophthalmus quadrilineatus*; mais Maregrav dit en opposition avec la figure: « *Tot digitos ut Senembi.* » Or, le Senembi ou Iguana de Maregrav, qui est certainement l'Iguane des auteurs modernes, a cinq doigts à chaque pied. Maregrav dit aussi: « *Totum dorsum squamulis vestitur... caput itidem,* » et la figure indique aussi cette disposition. Or, la tête du *Gymnophthalmus* est couverte de plaques qui ne peuvent simuler de petites écailles semblables à celles du corps, et l'on ne peut s'expliquer cette différence qu'en supposant une erreur de graveur, et en rapportant le mot *itidem* de la description, au système de coloration et non à la forme et à la disposition des écailles ou des plaques. Maregrav dit: « *Ocellos habet;* » le prince Maximilian dit au contraire en parlant du *Gymnophthalmus*: « Les yeux sont grands. » La coloration offre aussi quelques difficultés; Maregrav ne fait aucune mention des quatre raies longitudinales blanches que l'on voit sur les parties supérieures du corps du *Gymnophthalmus quadrilineatus*; la figure n'indique rien à ce sujet, et n'offre qu'une teinte brune des flancs dont parle la description: « *Totum dorsum squamulis vestitur leucopwis latera autem fuscis.* » Le mot *leucopwis* n'est pas lui-même bien applicable au *Gymnophthalmus quadrilineatus*, à moins de penser que Maregrav décrit un individu dont l'épiderme était ancien ou décoloré par un séjour prolongé dans l'alcool. Néanmoins il faut convenir que de toutes les déterminations de l'*Americima* de Maregrav et de ses copistes, celle du prince Maximilian est sans contredit la plus vraisemblable, et que probablement les incorrections de la description ou de la gravure de Maregrav l'empêchent seules d'être parfaite.

M. Gray (*Annals of Philosophy*, in-8°; London, 1825, t. X, p. 352) adopta dans la classification des Reptiles qu'il donna en 1825 le genre *Gymnophthalmus* de Merrem; mais, ne connaissant pas encore, à ce qu'il paraît, l'ouvrage du prince Maximilian, il établit en question la présence des pores fémoraux, n'entrant du reste dans aucun détail sur le compte du Saurien qui constitue ce genre, ni sur les questions de sa synonymie.

L.-J. Fitzinger, dans un Mémoire au sujet de l'*Ablepharus Pannonicus* (*Ver-*

handlungen der Gesellschaft Naturforschender freunde in Berlin, in-4°; Berlin, 1824, p. 297), donna une synonymie assez détaillée du *Gymnophthalmus quadrilineatus*. Il passe en revue les auteurs qui jusqu'à Merrem ont parlé du *Lacerta lineata* et du *Lacerta quadrilineata* de Von Linnæus; mais il ne parle pas de l'*Americima* de Maregrav, ni du *Lacerta fasciata Brasilie* de Ray, ni du *Lacerta fere quadrangula* de Petiver, etc. Il décide négativement la question de la présence des pores aux cuisses, élevée par Gray, et celle de la présence des paupières avancée par Merrem; mais il indique entre autres caractères génériques la présence des dents au palais. ce qui me semble une inexactitude.

Dans une classification des Reptiles qu'il publia l'année suivante (*Neue Classification der Reptilien*, in-4°; Wien, 1826, p. 26.) Fitzinger fait encore mention du *Gymnophthalmus*, mais sans parler cette fois de la présence des dents palatines et sans entrer au reste dans quelques détails sur ce Saurien. Dans le catalogue des Reptiles du Muséum de Wien, qu'il donne à la suite de cette classification, le *Gymnophthalmus* n'est pas mentionné, ce qui fait présumer que Fitzinger n'a pu décrire ce Saurien que sur des relations étrangères ou des notes prises plus ou moins à la hâte dans des Musées étrangers.

Le *Gymnophthalmus quadrilineatus* est simplement nommé parmi les Reptiles de la collection du Muséum de Leyden (note communiquée au *Bulletin des Sciences par M. de Ferrussac*, in-8°; Paris, 1826, t. IX, p. 233). Cette espèce se trouve aussi mentionnée par M. Gravenhorst parmi les reptiles du Muséum de Breslau (*Das Zoologische Museum der Universität Breslau*, in-8°; Breslau, 1832, p. 25, n° 28-1).

J. Wagler (*Natürliches System der Amphibien*, in-8°; Munchen, 1830, p. 157) fait aussi mention du genre *Gymnophthalmus* et du *Gymnophthalmus quadrilineatus* de Merrem sur lequel il est fondé. Dans sa phrase caractéristique, il indique entre autres particularités la position de la narine sur le milieu d'une plaque fendue au-dessous des narines; il ajoute : « *Squamæ Ablephari*, » erreur sensible, qui donne à penser que Wagler n'a pas non plus examiné suffisamment par lui-même le Saurien dont il parle. Il laisse (p. 342) encore en doute l'absence des dents palatines.

On retrouve encore cette espèce mentionnée brièvement dans le Synopsis des Reptiles donné par M. Gray à la suite de la traduction anglaise de la deuxième édition du Règne animal de M. Cuvier, par MM. Pidgeon et Griffiths (*Animal Kingdom*, in-8°; 1831, *Synopsis of the Species of the class Reptilia*, t. IX, p. 71). M. Gray y indique seulement la figure de Seba et la description du prince Maximilian comme exemple.

L'on voit, par le Catalogue du Muséum de Paris et par la relation du prince Maximilian, que cette espèce est propre à l'Amérique. Elle y représente le genre *Heteropus* sous le rapport de la disposition des doigts, et le genre *Ablepharis* sous celui de la conformation des yeux. Je ne puis dire si cette espèce se trouve dans

l'Amérique du Nord, ainsi qu'on l'a avancé autrefois d'après Von Linnæus; mais du moins l'on voit, par l'envoi de M. Plée au Muséum de Paris, qu'on la rencontre sous la même latitude que certaines parties tempérées de cette subdivision géographique, dans les Antilles, à la Martinique par exemple. M. le prince Maximilian l'a trouvée au Brésil, au Mucuri, à la villa de S. Joao do Porto Allègre. Il est évident dès lors que l'indication de la patrie donnée par Seba est entièrement erronée.

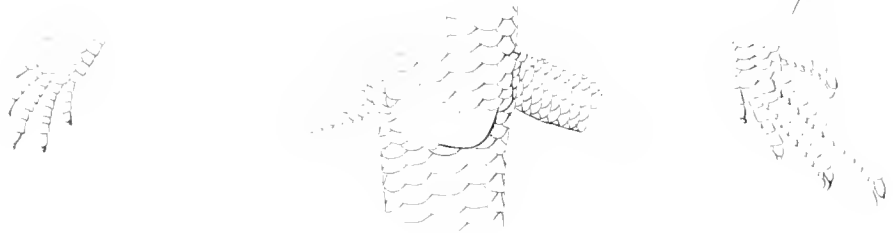
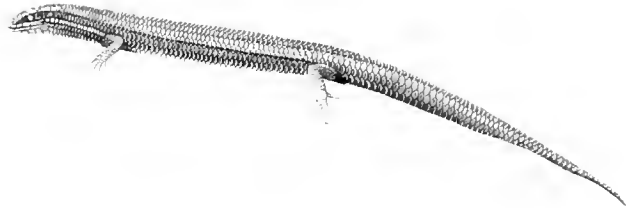
Le prince Maximilian nous apprend que ce Saurien courait très-vite sur le sable. ce qui est ordinaire aux Scincoïdes; il ajoute qu'il vit dans les buissons et les plantations, et qu'il monte même au haut des troncs d'arbres, ce qui s'observe rarement chez les Sauriens de cette famille. Cet animal paraît tout-à-fait innocent.

Voilà tout ce que l'on peut dire de positif à l'égard des mœurs et des habitudes de cette espèce.

Le nom de *Gymnophthalmus quadrilineatus*, sous lequel on désigne généralement aujourd'hui ce Scincoïde, étant défectueux, puisque parfois cet animal n'a que deux raies blanches, comme chez l'individu mentionné par le prince Maximilian, et les autres épithètes qu'on lui a attribuées pouvant causer erreur par leur peu de précision, j'ai cru devoir modifier son nom spécifique. Merrem a tant contribué à la connaissance exacte de ce Scincoïde, que j'ai pensé bien faire en lui donnant son nom, et en l'appelant Gymnophthalme de Merrem.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

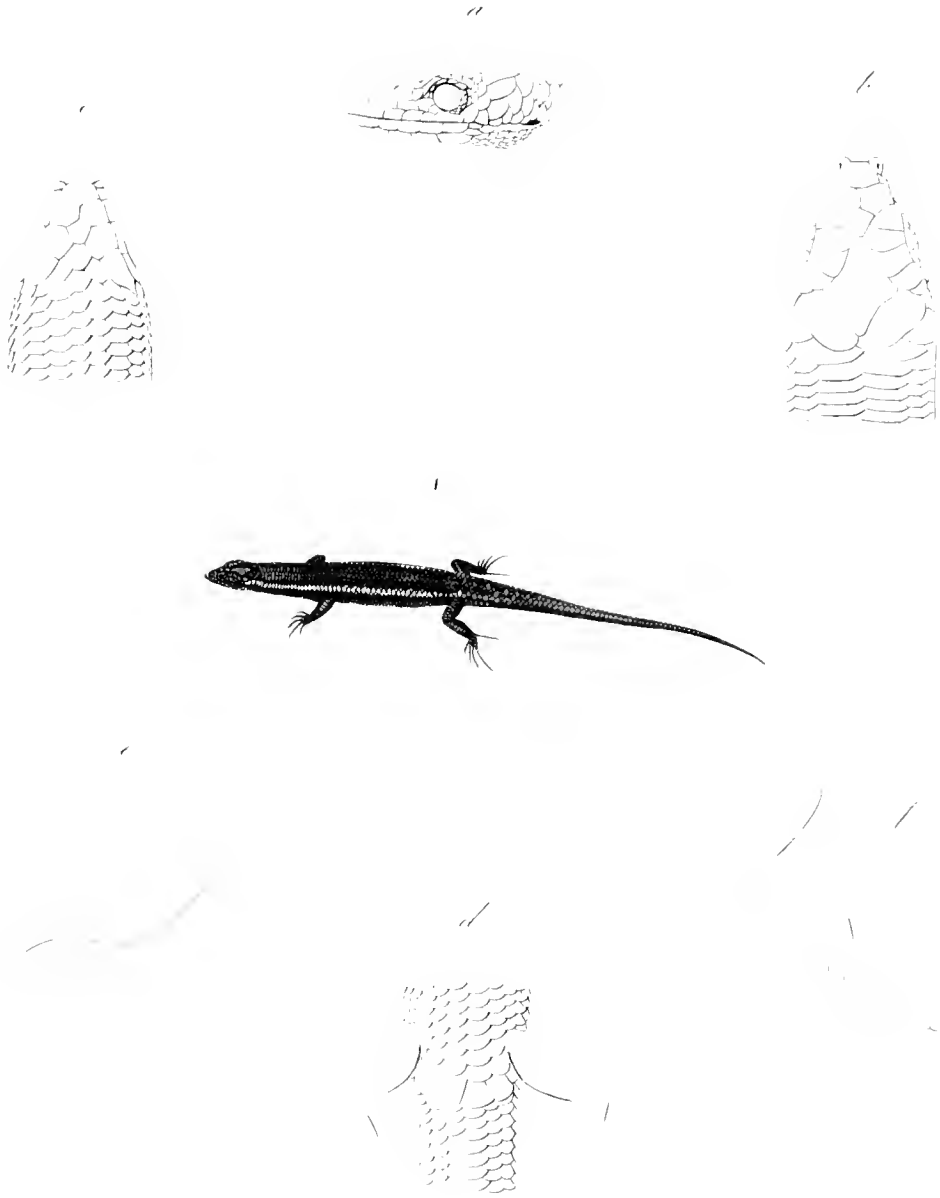
- 1 GYMNOPHTHALME DE MERREM, jeune âge.
 2 ————— adulte.
 a Plaques du dessus de la tête grossies.
 b ——— des côtés.
 c ——— du dessous.
 d Écailles de la région préanale grossies.
 e Proportion des doigts aux pieds antérieurs.
 f ————— postérieurs.
 g Écailles de la région thoracique grossies.
 h ——— du dessus de la queue.
 i ——— du dessous.



Sceloporus *trilineatus*
Peters

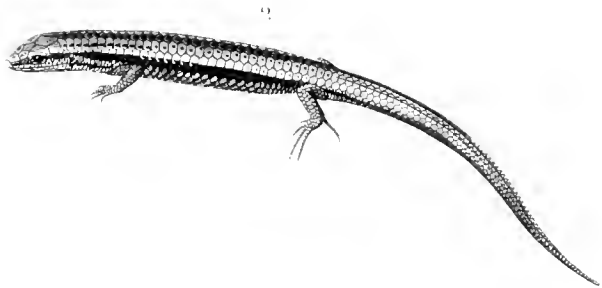
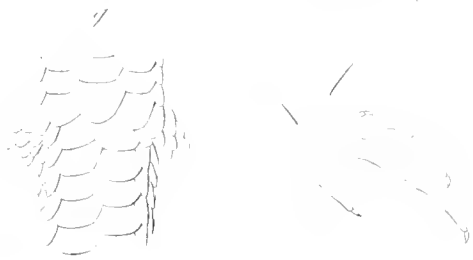
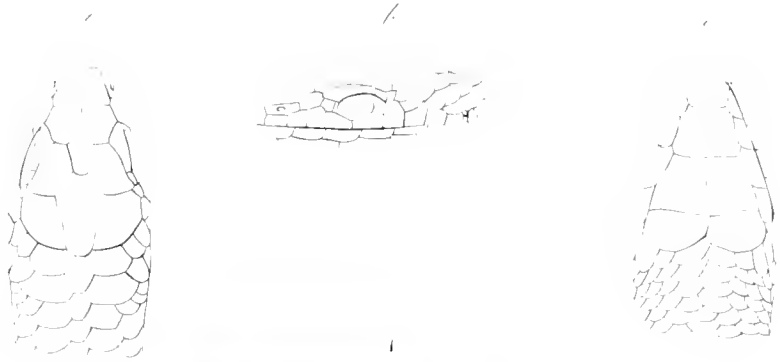


Crotaphytus wislizeni - *Spiny-tailed lizard*
 (Crotaphytus wislizeni) - *Spiny-tailed lizard*



Cryptocoryphus or *Pison*
Anomoeophis Pison

SECURITY.
MA USA



MA
CAMBRIDGE MA USA

